Le 26 octobre 2016

Service des
Assemblées
MH DETERRE : 02.41.05.50.25

Conseil Municipal du lundi 24 octobre 2016
COMPTE-RENDU

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
VOIRIE ET ESPACES PUBLICS	
Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE	
1°) Quartier Madeleine Justices Saint Léonard - Approbation du projet de réaménagement de la Place St Léonard (*DEL-2016-493)*	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
2°) Plan Urgence Voirie - Quartier Centre-Ville - Approbation du projet de réaménagement du "Carrefour Rameau, rues Chaperonnière et Toussaint" (*DEL-2016-494)*	**ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** **Abstentions: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.**
3°) Commission Communale pour l'Accessibilité - Handicap - Présentation du rapport d'activités 2015. (*DEL-2016-495)*	**PREND ACTE**

AUTRES DOSSIERS	DECISION
POLITIQUE DE LA VILLE -	
Rapporteur : Michelle MOREAU	
4°) Gestion Urbaine de Proximité (GUP) - Charte 2016-2020 - Approbation (*DEL-2016-496*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS -	
5°) Animation de Quartier - Centre Jean Vilar - Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) - Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire – Approbation de la convention d'objectifs et de financement 2016- 2017 (*DEL-2016-497*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
6°) Animation de Quartier - Centre Jean Vilar - Contrats et avenants avec des artistes – Approbation des conventions intervenants socioculturels. (*DEL-2016-498*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
7°) Fonds Projets de quartier - Attribution d'une subvention d'un montant total de 4 000 € à l'association Parole D.E.L.I.E.E (*DEL-2016-499*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS - ***Rapporteur : Faten SFAÏHI***	
8°) Associations Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF) - Attribution de subventions sur projet d'un montant total de 800 € à l'association du GREF. (*DEL-2016-500*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - ***Rapporteur : Caroline FEL***	
9°) Année scolaire 2016 / 2017 - Organisation des activités périscolaires – Approbation de l'avenant au Projet Educatif De Territoire (PEDT). (*DEL-2016-501*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
10°) Année scolaire 2016 / 2017 - Organisation des activités périscolaires – Approbation de la convention avec les différents partenaires intervenant sur le temps périscolaire. (*DEL-2016-502*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
11°) Remboursement par la Caisse des Ecoles à la Ville d'Angers des salaires et des indemnités kilométriques des vacataires – Approbation de l'avenant n°3. (*DEL-2016-503*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
12°) Fédération des Œuvres Laïques (FOL) - Activités sur temps scolaire - Attribution d'une subvention d'une subvention d'un montant total de 15 700 €. (*DEL-2016-504*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
13°) Politique Educative Locale - Association Cinéma Parlant - Attribution de subventions d'un montant total de 8 750 €. (*DEL-2016-505*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
14°) Approbation du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire (CAF 49). (*DEL-2016-506*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
15°) Associations "Arbre à bébés" et "En Corps résonant" – Attribution d'une subvention Parentalité d'un montant total de 700 €. (*DEL-2016-507*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - ***Rapporteur : Christine BLIN***	
16°) Grand Théâtre - Saison 2016/2017 – Approbation du contrat de cession du droit d'exploitation avec la compagnie "Les ongles noirs" - Droits d'entrée - Tarifs. (*DEL-2016-508*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
17°) Concert de l'ensemble Utopik au Musée des Beaux-Arts – Approbation de la convention de partenariat artistique et culturel avec Le Quai - Centre Dramatique National Angers Pays de la Loire et l'association Ensemble Utopik (*DEL-2016-509*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
18°) Musées d'Angers - Artothèque - Acquisition d'œuvres d'art pour l'année 2016 pour un montant total de 34 900 € - Intégration dans le patrimoine de la Ville (*DEL-2016-510*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
19°) Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers - Saison 2016/2017 – Approbation du contrat de cession de droits de représentation avec la société "La Mauvaise herbe". (*DEL-2016-511*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
20°) Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Le Quai-CDN - Commission d'appel d'offres - Désignation de représentants (*DEL-2016-512*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
21°) Festival des Accroche-Coeurs 2017 - Demandes de subventions. (*DEL-2016-513*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
22°) Bibliothèque municipale - Ouverture de la Médiathèque Toussaint un dimanche par mois - Demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (*DEL-2016-514*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
23°) Bibliothèque municipale - Animation "Mois du film documentaire" à la Bibliothèque de la Roseraie, et concert de Jean-Paul ALBERT à la Médiathèque Toussaint – Approbation des contrats avec Vincent Pouplard, Fatima Sissani et Ioul Musique. (*DEL-2016-515*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - ***Rapporteur : Roselyne BIENVENU***	
24°) Angers Sport 2020 - Axe 3 - Orientation 6 : Garantir la qualité et la pérennité des équipements existants et en mettre de nouveaux à disposition - Gestion et exploitation de la nouvelle patinoire - Délégation de Service Public (DSP) – Approbation de la décision de principe. (*DEL-2016-516*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** **Abstentions: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.**

25°) Angers Sport 2020 - Axe 5 - Orientation 11 : Accompagner et soutenir le développement du sport de haut niveau - Angers Noyant Handball Club - Saison 2016-2017 – Attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 50 000 € - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs. (*DEL-2016-517*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
26°) Angers Sport 2020 - Axe 5 - Orientation 11 : Accompagner et soutenir le développement du sport de haut niveau - Filière d'excellence sportive - Saison 2016-2017 - Aides financières – Approbation des avenants. (*DEL-2016-518*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
27°) Angers Sport 2020 - Axe 2 - Orientation 4 : Un partenariat responsable avec les associations - Associations sportives amateurs – Attribution de subventions manifestations d'un montant total de 22 250 €. (*DEL-2016-519*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
28°) Angers Sport 2020 - Axe 1 - Orientation 1 : Favoriser la pratique sportive en club - Associations sportives - Aide à l'acquisition de la licence sportive pour un montant total de 24 524,30 € - Saison 2016-2017 – Approbation des avenants. (*DEL-2016-520*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
29°) Angers Sport 2020 - Axe 4 - Orientation 9 : Renforcer la vocation éducative, citoyenne et sociale du sport - Animations sportives au profit des jeunes - Institut de Formation d'Education Physique et Sportive d'Angers (IFEPSA) - Approbation de la convention 2016-2017 et attribution d'une subvention d'un montant total de 6 200 €. (*DEL-2016-521*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
30°) Angers Sport 2020 - Axe 5 - Orientation 12 : Faire rayonner la Ville à travers le haut niveau sportif amateur et professionnel, et les grands événements sportifs - Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers - 11 novembre 2016 - Approbation de la convention. (*DEL-2016-522*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - ***Rapporteur : Emmanuel CAPUS***	
31°) Approbation de la Décision modificative n°2. (*DEL-2016-523*)	**ADOPTE A LA MAJORITE Contre: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.**
32°) Ajustement des attributions de compensation pour un montant total de 4 671 110 €. (*DEL-2016-524*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
33°) Cotes irrécouvrables et créances inférieures à 5 € - Admissions en non-valeur et remises de dette. (*DEL-2016-525*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
34°) Transfert de compétence - Clôture du budget annexe chaufferies urbaines. (*DEL-2016-526*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

35°) Conventions de gestion – Approbation de l'avenant n°1 (*DEL-2016-527*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

36°) Société Anonyme de Construction et de Gestion de logements de la Ville d'Angers (SOCLOVA) - Cession d'actions pour un montant total de 3 797 562 €. (*DEL-2016-528*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

37°) Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Logi-Ouest - Refinancement de la dette auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Montant total de 4 880 992,36 € - Maintien de la Garantie. (*DEL-2016-529*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

38°) Quartier Doutre / Saint Jacques - Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha - Construction de 26 logements - Avenue René Gasnier - Garantie d'emprunts d'un montant total de 2 317 000 €. (*DEL-2016-530*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

39°) Quartier Madeleine / Saint Léonard / Justices - Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha - Construction de 27 logements - Secteur des Eclateries / Bâtiment C - Garantie d'emprunts d'un montant total de 2 874 000 €. (*DEL-2016-531*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

40°) Quartiers Hauts de Saint Aubin - Société d'Economie Mixte Alter Cités - Aménagement de la ZAC des Capucins - Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine - Garantie d'emprunt d'un montant de 3 500 000 €. (*DEL-2016-532*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

41°) Quartier Saint Serge / Ney / Chalouère - Office Public de l'Habitat / Angers Loire Habitat - Acquisition et amélioration de 9 logements - Villa Fantine - 28 et 28 bis rue Victor Hugo - Garantie d'emprunts d'un montant total de 604 000 €. (*DEL-2016-533*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Rapporteur : Christophe BÉCHU

42°) Composition Commissions Thématiques - Modificatif (*DEL-2016-534*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES – RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Benoit PILET

43°) Spectacle de fin d'année pour le personnel (*DEL-2016-535*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

44°) Évolution du tableau des emplois. (*DEL-2016-536*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

45°) Mise à disposition des services - Direction Aménagement et Développement des Territoires - Convention de mutualisation – Approbation de l'avenant n°2 (*DEL-2016-537*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

46°) Mise en œuvre de formations professionnelles pour le CCAS par l'Institut Municipal – Approbation de la convention. (*DEL-2016-538*) — **ADOPTE A L'UNANIMITE**

RAYONNEMENT ET COOPERATIONS -	
Rapporteur : Benoit PILET	
47°) Accueils et déplacements de groupes scolaires - Attribution de subventions d'un montant total de 6 552 €. (*DEL-2016-539*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Abstention: 1, M. Alain PAGANO.**
48°) Coopération décentralisée Angers - Bamako - Centre de santé communautaire - Attribution d'une subvention d'un montant total de 200 € à l'association de santé communautaire de Niarela – ASACO BIONABA (*DEL-2016-540*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
Rapporteur : Michel BASLÉ	
49°) Colloque international sur l'Autoformation organisé par l'Université Catholique de l'Ouest - Attribution d'une subvention d'un montant total de 2 000 € (*DEL-2016-541*)	**ADOPTE A LA MAJORITE Contre: 1, M. Alain PAGANO.**
SANTE PUBLIQUE -	
Rapporteur : Françoise LE GOFF	
50°) Association Soleil AFELT - Association MUS'AZIK - Attribution de subventions d'un montant total de 2 150 €. (*DEL-2016-542*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
51°) Association ADAPEI 49 - Organisation d'un concert- Attribution d'une subvention d'un montant total de 200 €. (*DEL-2016-543*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
VOIRIE ET ESPACES PUBLICS -	
Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE	
52°) Plan Urgence Voirie - Quartier Justices Madeleine Saint Léonard- Enfouissement des réseaux aériens de la rue de Bruxelles- Fonds de concours et convention avec le SIEML - Approbation (*DEL-2016-544*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
53°) Quartiers Belle-Beille et Hauts de Saint-Aubin - Rue Louise Labé - Prolongation de la voie et Square Françoise Seigner - Rectification de la dénomination de la voie (*DEL-2016-545*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
54°) Quartier Monplaisir - Rue du Petit Chaumineau - Déclassement. (*DEL-2016-546*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
55°) Fourrière municipale - Adhésion de la commune de Beaucouzé à l'entente intercommunale organisant l'accueil et la garde des véhicules mis en fourrière – Approbation de l'avenant n°2 (*DEL-2016-547*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
56°) Cession de véhicules réformés (*DEL-2016-548*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORTS ANNUELS	
Rapporteur : Jeanne BEHRE-ROBINSON	
57°) Société d'économie mixte Angers Loire Tourisme - Office de tourisme de l'Agglomération Angevine – Approbation du rapport d'activité 2015 (*DEL-2016-549*)	**PREND ACTE**
58°) Société publique locale d'aménagement de l'Anjou (SPL Anjou) – Approbation du rapport d'activité 2015 (*DEL-2016-550*)	**PREND ACTE**
59°) Société anonyme d'économie mixte - Société d'équipement du Département de Maine-et-Loire (SODEMEL) – Approbation du rapport d'activité 2015 (*DEL-2016-551*)	**PREND ACTE**
60°) Tourisme et Port fluvial - Gestion et Exploitation de l'équipement - Délégation de Service Public – Approbation du rapport annuel 2015 (*DEL-2016-552*)	**PREND ACTE**
61°) Le Chabada - Délégation de Service Public – Approbation du rapport annuel 2015 du délégataire l'Adrama-Chabada (*DEL-2016-553*)	**PREND ACTE**
62°) Espace de remise en forme SPAVITA - Délégation de Service Public (DSP) – Approbation du rapport annuel du délégataire 2015. (*DEL-2016-554*)	**PREND ACTE**
Rapporteur : Michelle MOREAU	
63°) Gestion et exploitation du Centre des Congrès - Délégation de service public – Approbation du rapport annuel du délégataire (*DEL-2016-555*)	**PREND ACTE**
64°) Parc des Expositions - Délégation de service public – Approbation du rapport annuel du délégataire (*DEL-2016-556*)	**PREND ACTE**
PARCS, JARDINS ET PAYSAGES -	
Rapporteur : Alain AUGELLE	
65°) Périmètre partiel de préservation des espèces aquatiques pêchées sur l'étang St Nicolas et le parc de Balzac – Approbation du transfert à la Fédération Départementale de Pêche de Maine-et-Loire. (*DEL-2016-557*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN -	
Rapporteur : Roch BRANCOUR	
66°) Quartier Belle-Beille - Rue de la Barre/Rue de Pruniers - Régularisation de servitude de passage d'une ligne électrique souterraine au profit d'ENEDIS (*DEL-2016-558*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

67°) Quartier Belle-Beille - Equipements universitaires - Ecole d'ingénieur ISTOM - Autorisation de dépôt de permis de construire rue Joseph Lakanal (*DEL-2016-559*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Abstention: 1, M. Alain PAGANO.**
68°) Quartier Roseraie - Rue François Mauriac - Acquisition des bâtiments vacants de l'ex- Foyer des Jeunes Travailleurs Jean Vilar pour un montant total de 500 000 €. (*DEL-2016-560*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES N'a pas pris part au vote: M. Roch BRANCOUR.**
69°) Réserves Foncières Ville - Stock porté par Angers Loire Métropole - Etat du portefeuille au 31 décembre 2015 (*DEL-2016-561*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
70°) Concours d'idées Europan – Approbation de la Charte des sites d'Europan France – Attribution d'une subvention d'un montant de 5 833 € TTC pour l'année 2017 et de 5 833 € TTC pour l'année 2018. (*DEL-2016-562*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
71°) Aide municipale au ravalement de façades - 9ème campagne – Attribution de subventions d'un montant total de 14 134 €. (*DEL-2016-563*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
72°) Quartier Lac de Maine - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Lac de Maine – Approbation du Compte rendu annuel du concessionnaire. (*DEL-2016-564*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
Rapporteur : Daniel DIMICOLI	
73°) Programme local de l'habitat - Aides à l'accession sociale – Attribution de subventions d'un montant total de 3 000 €. (*DEL-2016-565*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
RAYONNEMENT ET COOPERATIONS -	
Rapporteur : Karine ENGEL	
74°) Cimetière de l'Est - Monument ANFANOMA (Association Nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et Amis) – Acceptation de don du monument cénotaphe et concession perpétuelle (*DEL-2016-566*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
ATTRACTIVITE COMMERCIALE ET ARTISANALE -	
75°) Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire – Approbation de la convention de partenariat (*DEL-2016-567*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
76°) Association de commerçants Les Vitrines d'Angers - Subvention - Attribution (*DEL-2016-568*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
77°) Commission d'indemnisation des professionnels riverains - Travaux de l'avenue René Gasnier - Rue Saint Jacques - Place du Lycée - Conventions de transaction - Approbation. (*DEL-2016-569*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
Rapporteur : Gilles GROUSSARD	
78°) Soleils d'Hiver 2016 - Contrats de cession de droits de représentation (*DEL-2016-570*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - ***Rapporteur : Michelle MOREAU*** 79°) Maison de quartier Ney-Saint-Serge - Action judiciaire - Répartition de la prise en charge des frais de justice (*DEL-2016-571*)	**ADOPTE A L'UNANIMITE**
◆ **LISTE DES DECISIONS** du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.	**PREND ACTE**
◆ **LISTE DES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE** pour information en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics.	**PREND ACTE**
◆ **QUESTIONS DIVERSES**	

Christophe BECHU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MAIRIE D'ANGERS -

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 1 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 1 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-493***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Aménagements de voirie urbaine

Quartier Madeleine Justices Saint Léonard - Approbation du projet de réaménagement de la Place St Léonard

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Dans le cadre du Plan Places, la Ville d'Angers souhaite réaménager la Place Saint Léonard.
Les objectifs de ce projet sont de renforcer l'attractivité commerciale du pôle Saint Léonard, d'affirmer une centralité de quartier, de sécuriser les déplacements doux, d'apaiser les circulations automobiles et de maintenir la capacité de stationnement.

Pour répondre à ces objectifs, le projet a été élaboré en concertation avec les habitants du quartier lors de 4 réunions qui se sont déroulées au cours du premier semestre 2015. La méthodologie de travail a été définie par les participants qui ont élaboré ainsi, un diagnostic complet du site. Trois esquisses ont ainsi été conçues par les services municipaux et analysées par les habitants.

Une esquisse a été retenue le 29 avril et retravaillée pour aboutir au projet actuel qui a été présenté lors de nouvelles rencontres de quartier et lors d'une réunion publique spécifique. Les habitants ont manifesté leur préférence pour l'esquisse présentant la solution du plateau semi-piétonnier en zone 30 avec deux ronds-points franchissables et une seule traversée piétonne sécurisée et accessible entre les deux pôles commerciaux. La ville a validé cette proposition.

Ce projet remplace le carrefour actuel en croix à feux tricolores. L'offre de stationnement reste inchangée en quantité et la disposition est améliorée pour faciliter les arrêts minutes.

Les travaux correspondants sont prévus de janvier à avril 2017. Ils comprennent la reprise de l'éclairage public au moyen d'une technologie leds permettant des économies d'énergies, la mise en lumière de l'Eglise Saint Léonard et le renforcement de la végétalisation par la création d'ilots d'espaces verts intégrant des bancs.
Par ailleurs, la ville a saisi l'opportunité de ce projet pour reprendre à la fois l'étanchéité de la trémie Saint Léonard et pour enfouir les réseaux aériens de la rue St Léonard (entre l'Eglise St Léonard et la rue de Géricault).

Le budget de l'opération de la place St Léonard s'élève à 1,15 M €. Les travaux de la trémie et l'enfouissement des réseaux de la rue St Léonard s'élèvent quant à eux à 0, 70 M €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la réunion publique du 9 janvier 2015 lançant la concertation et qui a instaurée un groupe de travail avec les habitants,
Considérant les réunions du groupe de travail en date des 25 février, 25 mars, 29 avril et 24 juin 2015, ayant eu pour objectifs de définir la méthode de travail, de réaliser les diagnostics, de formuler des préconisations et des esquisses,
Considérant plus particulièrement la réunion du 24 juin ayant validée et affinée l'esquisse retenue,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 1 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Approuve le projet de réaménagement de la Place Saint Léonard.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 2 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 2 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-494***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Aménagements de voirie urbaine

Plan Urgence Voirie - Quartier Centre-Ville - Approbation du projet de réaménagement du "Carrefour Rameau, rues Chaperonnière et Toussaint"

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Dans le cadre du Plan Urgence Voirie, la Ville d'Angers coordonne l'intervention, en hyper centre - ville, des concessionnaires de réseaux : Angers Loire Métropole, ENEDIS (ex.ERDF) et GDRF, qui doivent reprendre leurs canalisations et leurs câbles d'alimentation dans le secteur sensible du carrefour Rameau et des rues Chaperonnière et Toussaint. A cette occasion, la Ville d'Angers souhaite accompagner ces travaux indispensables en proposant un projet ambitieux de requalification de l'espace public correspondant.

Le projet, concerté avec les associations de commerçants d'Angers, lors de plusieurs rencontres dès 2015, puis en 2016 se décline comme suit :

- Carrefour Rameau : un plateau semi-piétonnier en zone 30 est créé avec des trottoirs dallés et élargis.
- Une nouvelle traversée est aménagée pour faciliter les cheminements de l'axe structurant Chaperonnière - Chaussée Saint-Pierre.
- Rue Chaperonnière : les trottoirs sont également dallés, élargis et aplanis pour améliorer le confort des piétons.
- Rue Toussaint : un véritable trottoir le long de la muraille antique est créé, avec une mise en valeur du patrimoine gallo-romain.
- Sur l'ensemble du projet : la chaussée est reprise pour le confort sonore des riverains et des piétons. De plus, l'éclairage public est modernisé avec des lampes leds permettant des économies d'énergies.

Le budget global est estimé à 600 000 euros TTC environ. Les travaux de reprise des réseaux et de réaménagement seront menés de fin janvier à juin 2017, avec des équipes chargées de la réalisation des travaux et organisées en 2x8 heures et quelques travaux de nuit afin de limiter l'impact sur la cité et en particulier sur l'activité commerciale. Durant tout le chantier, l'accès au parking du ralliement sera maintenu.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Approuve le projet de réaménagement du Carrefour Rameau- Rues Chaperonnière et Toussaint.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 2 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Abstentions: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 3 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 3 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-495***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Pilotage de la politique

Commission Communale pour l'Accessibilité - Handicap - Présentation du rapport d'activités 2015.

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a prévu, dans son article 46, la création d'une Commission communale pour l'accessibilité.

Composée de représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées, elle dresse le constat, sur la Ville d'Angers, de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie et des espaces publics et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

En application de l'article 46 de la loi du 11 février 2005, la commission établit un rapport annuel présenté en Conseil municipal. Ce rapport est ensuite transmis au représentant de l'Etat dans le département et au Président du Conseil départemental ainsi qu'au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées. C'est la raison pour laquelle il est proposé de prendre acte du rapport annuel 2015 de la Commission Communale pour l'Accessibilité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi du 11 février 2005

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Prend acte du rapport annuel 2015 de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

Le Conseil Municipal délibère et Prend acte

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 4 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 4 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-496***

POLITIQUE DE LA VILLE - Politique de la ville

Gestion Urbaine de Proximité (GUP) - Charte 2016-2020 - Approbation

Rapporteur : Michelle MOREAU,

EXPOSE

La Gestion Urbaine de Proximité se définit comme l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier et vise à améliorer le cadre de vie et les services rendus aux Angevins, par une meilleure coordination des gestionnaires des espaces et équipements du quartier, et une amélioration des interventions de chacun.

La Gestion Urbaine de Proximité est une politique publique :

- Territorialisée : il s'agit de prendre en compte les enjeux propres à chaque territoire
- Partenariale : elle implique des partenaires multiples au côté de la Ville (services de la Communauté urbaine et de l'Etat, bailleurs sociaux, aménageur) et vise à développer une culture commune de « service aux habitants dans la proximité » : mutualisation des moyens, coordination des services intervenants, mise en place de bonnes pratiques, réduction des dégradations/dysfonctionnements, amélioration des délais d'interventions.
- Transversale : elle fait l'objet de multiples champs d'intervention tels que la clarification des domanialités, la gestion des déchets et propreté, la mobilité et déplacements, la gestion des chantiers, la sécurité et tranquillité publique, la gestion des espaces publics...
- S'inscrivant dans la quotidienneté, par différence et complémentarité aux opérations d'investissement. Elle permet notamment d'accompagner les projets de rénovation urbaine ainsi que les projets d'aménagement de grande envergure, pour assurer le suivi et la pérennité des investissements réalisés.

Afin de définir le cadre d'intervention commun et partenarial en matière d'amélioration du cadre de vie des Angevins, la Gestion Urbaine de Proximité a donné lieu à la définition d'un cadrage et d'orientations partagées par l'ensemble des partenaires, via l'adoption d'une charte de Gestion Urbaine de Proximité. Une première charte a été adoptée en 2003 à l'échelle intercommunale, puis une seconde en 2011 à l'échelle de l'ensemble des 10 quartiers de la Ville d'Angers. Cette dernière est aujourd'hui arrivée à échéance.

Il est proposé d'adopter une nouvelle charte fixant pour la période 2016-2020, pour l'ensemble des partenaires le cadre d'intervention commun suivant :

- La Gestion Urbaine de Proximité est un moyen supplémentaire, qui s'ajoute aux actions de droit commun déclinées par l'ensemble des acteurs du cadre de vie sur le territoire
- Elle concerne l'ensemble des 10 quartiers de la commune, avec une priorité d'intervention sur les territoires faisant l'opération d'un projet de rénovation urbaine, d'une opération d'aménagement de grande envergure et/ou étant situé en quartier prioritaire.
- Elle a trois fonctions : anticipatrice, corrective, supplétive
- La GUP fait l'objet d'une démarche coordonnée qui place les Angevins au cœur du dispositif
- La charte sera déclinée de manière opérationnelle via des plans d'action dans chacun des quartiers de la Ville
- Sa mise en oeuvre opérationnelle suppose la mobilisation des moyens de droit commun des différents partenaires impliqués dans la démarche, ainsi que la mobilisation de moyens propres à la GUP (les plans d'actions mis en oeuvre par les bailleurs en contrepartie de l'abattement de taxe foncière sur la propriété bâti qui leur est consenti par la Ville et la Communauté urbaine, ainsi qu'un budget expérimental spécifique)

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 4 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Il s'agit aujourd'hui d'approuver la charte de Gestion Urbaine de Proximité pour la période 2016-2020 et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer cette charte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 04 octobre 2016

DELIBERE

Approuve la charte de Gestion Urbaine de Proximité ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué, à signer cette charte de Gestion Urbaine de Proximité.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 5 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 5 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-497***

CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS - Animation de quartiers

Animation de Quartier - Centre Jean Vilar - Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) - Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire - Convention d'objectifs et de financement 2016- 2017

Rapporteur : Michelle MOREAU,

EXPOSE

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif d'aide à la scolarité en direction des enfants scolarisés en établissement primaire jusqu'au lycée.

Mis en œuvre en partenariat, le CLAS s'inscrit dans les politiques publiques éducatives et sociales territoriales et vise la prévention des difficultés des enfants dans leur scolarité.

Ce dispositif est un levier de la politique sociale des CAF en matière de soutien à la parentalité, il participe à la valorisation des compétences et des responsabilités éducatives des parents.

Les actions qui s'inscrivent dans ce dispositif, sont dispensées sur l'année scolaire et elles ont lieu en dehors du temps scolaire. Elles sont distinctes des actions d'aide individualisée ou de soutien scolaire mise en œuvre par l'Education Nationale.
Elles sont articulées avec les projets d'établissement (écoles, collèges, lycée) et les actions menées par les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

Centrées sur l'enfant, les actions doivent susciter son adhésion et celle de sa famille, faciliter les relations entre les familles et l'école, accompagner les parents dans le suivi et la compréhension de la scolarité de leur (s) enfants (s).

Le Centre Jean Vilar développe des actions d'accompagnement à la scolarité des enfants et jeunes du quartier de la Roseraie, Morellerie, Bédier Beauval.

Il convient de contractualiser avec la CAF pour que la Ville - Centre Jean Vilar bénéficie de l'aide financière à travers une convention d'objectifs et de financement dans le cadre du dispositif "Contrat local d'accompagnement à la scolarité"

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 04 octobre 2016

DELIBERE

Approuve la convention d'objectifs et de financement 2016-2017 avec la CAF de Maine et Loire,

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à la signer,

Impute les recettes au budget principal de l'exercice 2017

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 5 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 6 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 6 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-498***

CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS - Animation de quartiers

Animation de Quartier - Centre Jean Vilar - Contrats et avenants avec des artistes - Conventions intervenants socioculturels - Approbation.

Rapporteur : Michelle MOREAU,

EXPOSE

Dans le cadre des actions autour des questions parentales, le Centre Jean Vilar organise des temps d'animation avec les parents.

Des associations professionnelles de renommée nationale ont été sélectionnées, aux tarifs suivants :

- pour son ouvrage "la berceuse" qui sera produit à l'occasion de 4 représentations le 25 octobre 2016 :

Association AIE AIE AIE collectifs d'artistes :

- frais artistiques	2 435,74 € TTC
- frais de transport	168,00 € TTC
soit pour un total de :	2 603,74 € TTC

- pour son spectacle TIZI qui sera produit le 3 décembre 2016 :

Association Babeltour :

- frais artistiques	1 347 € TTC

Par ailleurs, sont proposés aux habitants, des ateliers socioculturels en théâtre et en art vocal permettant l'expression des potentialités.

Pour ce faire, la Ville d'Angers souhaite conventionner avec :

- La coopérative Oz – les boîtes sauvages afin de mener 20 interventions art vocal représentant 30 heures pour un montant de 2 280 € TTC dont 320 € TTC de défraiement sur l'année 2016-2017.
- Le Collectif Citron afin de mener 30 interventions théâtre représentant 60 heures pour un montant de 1 200 € TTC sur l'année 2016-2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 04 octobre 2016

DELIBERE

Approuve les contrats, les avenants et les conventions avec les associations et collectifs cités ci-dessus ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ces avenants, ces contrats et ces conventions ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 6 *(dans l'Ordre du Jour)*

Autorise la prise en charge ou le dédommagement des frais de restauration et d'hébergement;

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le ~~Maire, l'adjoint~~ Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 7 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 7 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-499***

CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS - Animation de quartiers

Fonds Projets de quartier - Attribution d'une subvention

Rapporteur : Michelle MOREAU,

EXPOSE

Le Conseil Municipal du 26 mai 2015 a adopté les projets de quartier, feuille de route du développement territorial souhaité dans les 10 quartiers d'Angers. Inscrits dans une démarche partenariale, ces projets de quartier ont pour vocation d'être un espace de dialogue avec les acteurs des quartiers et les habitants. Ils offrent un cadre de référence concerté des enjeux des quartiers et des actions à y développer en priorité. Ces dernières peuvent être mises en place par les associations, par les acteurs institutionnels ou par la collectivité elle-même.
Le fonds de soutien aux Projets de Quartier est mobilisable dès lors que les actions répondent aux enjeux d'un projet de quartier.

Il s'agit aujourd'hui de valider l'attribution d'une subvention pour le projet suivant :

- « Evénement lecture » dans le quartier des Hauts de Saint-Aubin, porté par l'association Parole D.E.L.I.E.E, pour un montant de 4 000 € sur un budget prévisionnel de 29 065 €.
Cette action s'est déroulée du 14 au 23 octobre, avec une déambulation de la Rosalie délirante, dans les Hauts de Saint-Aubin : Manoir de la Charnasserie, au jardin sonore, à l'école Nelson Mandela, à l'espace Bocquel, à la Maison de la santé des Hauts de St Aubin, au relais-mairie, etc. et dans la Doutre : Maison de quartier, square Grégoire Bordillon, cale de la Savate, bibliothèque municipale St Nicolas, etc. Ce fut ainsi l'occasion d'événements festifs et artistiques au théâtre du champ de bataille, avec au programme notamment un atelier jeux d'écriture adultes, un atelier reliure, un atelier BD, des lectures théâtralisées, etc.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 04 octobre 2016

DELIBERE

Approuve l'avenant à la convention avec l'association Parole D.E.L.I.E.E ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué, à signer l'avenant à la convention avec l'association Parole D.E.L.I.E.E ;

Verse au titre du Fonds Projets de quartiers, une subvention de 4 000 € à l'association Parole D.E.L.I.E.E ;

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 6574.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 7 *(dans l'Ordre du Jour)*

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 8 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 8 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-500***

CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS - Diversité

Associations Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF) - Attribution de subventions sur projet

Rapporteur : Faten SFAÏHI,

EXPOSE

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2016, dans le cadre de la première programmation du Contrat de Ville Unique, la Ville d'Angers soutient, au titre du droit commun l'association du Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF), pour son projet d'actions « Ateliers de français pour les habitants de Monplaisir et les migrants ».

Il est proposé de verser une subvention de fonctionnement de 800 € à l'association du GREF pour le financement de son projet.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 04 octobre 2016

DELIBERE

Attribue une subvention à l'association du GREF pour un montant de 800 €.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 65, article 6574.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 9 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 9 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-501***

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - Activités périscolaires

Année scolaire 2016 / 2017 - Organisation des activités périscolaires - Avenant au Projet Educatif De Territoire (PEDT).

Rapporteur : Caroline FEL,

EXPOSE

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a adopté une nouvelle Politique Educative Locale. Ses orientations vont désormais être partagées avec nos partenaires et se décliner dans le cadre des différents conventionnements que la Ville établit.

Dans ce cadre, un travail va s'engager pour la conception d'un nouveau Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2017/2020 qui devra redéfinir nos actions de manière opérationnelle dans un souci de lisibilité et de cohérence.

Dans l'attente de ce travail qui aboutira pour la prochaine rentrée scolaire, il convient de proroger d'un an pour la période scolaire 2016 / 2017 le Projet Educatif De Territoire (PEDT) existant qui avait été soumis au Conseil Municipal du 30 septembre 2013 pour une durée de 3 ans. Cet avenant précise les ajustements intervenus ces trois dernières années (Intégration des écoles privées dans la réforme des rythmes scolaires et modification des horaires des TAP sur les écoles publiques – depuis septembre 2015).
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve l'avenant n°1 au Projet Educatif De Territoire (PEDT) afin de le proroger d'un an pour la période scolaire 2016 / 2017, et précisant les ajustements intervenus ces trois dernières années ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à le signer ;

Encaisse les recettes au budget principal des exercices 2016 / 2017, aux chapitre et article concernés.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour ~~le Maire~~, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANCENIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 10 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 10 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-502***

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - Activités périscolaires

Année scolaire 2016 / 2017 - Organisation des activités périscolaires - Convention avec les différents partenaires intervenant sur le temps périscolaire.

Rapporteur : Caroline FEL,

EXPOSE

Les ateliers périscolaires (TAP et CEL) pour l'année scolaire 2016 / 2017 sont programmés annuellement. L'organisation s'appuie tant sur le personnel municipal que sur le mouvement associatif et sportif. Ce dernier présente chaque année ses propositions d'interventions à la Ville.

Ce sont près de 65 associations sportives et socio-culturelles qui interviennent pour proposer des activités périscolaires dans les écoles, locaux et sites sportifs mis à disposition :

- En maternelle : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h45 à 14h45
- En élémentaire : les lundis et vendredis de 15h15 à 16h45

Il convient dès lors de passer des conventions avec chaque association ou club sportif pour fixer le cadre et les moyens d'interventions, ainsi que la prise en compte des charges liées à celles-ci.

Afin de mettre en œuvre ces animations qui s'appuient sur les bénévoles du mouvement associatif sportif et socio-culturel, la Ville d'Angers propose de soutenir financièrement les associations précitées en annexe pour un montant total de 530 368 € (dont une avance sur 2016 d'un montant de 252 064 € sur le prévisionnel des activités, les autres versements seront effectués en avril et le solde à réception des bilans).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Approuve les différentes conventions et avenants avec les différents partenaires intervenant sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et du Contrat Educatif Local (CEL) et tout autre document afférent ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à les signer ;

Impute les dépenses au budget principal des exercices 2016 et 2017, aux chapitre et article concernés.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Florian SANTIN

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP et CEL) - INTERVENTIONS DES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Association	Ecoles d'intervention - à titre indicatif	Ateliers - *à titre indicatif*	Prévisionnel des interventions pour l'année scolaire 2016 - 2017	Subvention exercice 2016 (50%)
FRANCAS 29 rue Chef de Ville 49100 ANGERS	Hugo, Cussonneau, Isoret, Ferraro, Clément, Rousseau, Dacier, Isoret, Tigeot, Mermoz, Raspail, Bordillon, Maulevries, Rostand, Verne, Gasnier, Voltaire	Ateliers cirque, sciences, technobidouille, robotique, jardin et éducation environnementale	68 675	34 338
FOL 14 bis avenue Marie Talet 49100 ANGERS	Verne, Mandela, Rousseau, Monet, Prévert, Dacier, Raspail, Descartes, Bordillon, Talet, Gasnier	Ateliers autour du livre : jouer, livres et jeux, intervention animation famille...	62 521	31 261
PROFESSION SPORTS ET LOISIRS 7 rue Pierre de Coubertin BP 43527 49136 LES PONTS DE CE	Talet, Ferraro, Curie, Desnos, Rousseau, Verne , Monet , Brossard, Tigeot, Fratellini, Prévert, Valéry	Ateliers autour du sport	36 375	18 188
TERRE DES SCIENCES 2 rue Fleming 49066 ANGERS CEDEX 01	Larevellière, Fratellini, Desnos, Brossard, Musset, Curie, Montaigne	Ateliers robotique, défi techno, jardin, électricité	19 781	9 891
PAQ'LA LUNE 3 rue Eugène Thomas 44300 NANTES	Ferraro, Curie, Desnos	Ateliers de théâtre	6 963	3 482
AFOCAL 26 rue Brault 49100 ANGERS	Ferraro, Desnos, Mollières, Raspail, Rostand	Je deviens citoyen et initiation à la boule de fort	10 324	5 162
LUDOTHÈQUE ANGEVINE 1 bis rue Henri Bergson -BP 80931 49009 ANGERS CEDEX 01	Valéry, Voltaire, Rousseau	Ateliers autour du jeu	4 549	2 275
INSTITUT CONFUCIUS 22 allée François Mitterrand 49100 ANGERS	Clément, Mollières	Ateliers de découverte de la culture chinoise et de la langue	4 527	2 264
Cie ZARASTRO	G. Bordillon, A. Tigeot, J. Verne, PL Lebas, N Mandela	Ateliers sur le thème des comédies musicales et théâtre	13 805	6 903
MUSIQUE ET MOUVEMENT 1 rue du Pin - Château du Pin 49000 ANGERS	Condorcet	Ateliers de théâtre et chant	3 757	1 879
CLUB SPORTIF CROIX BLANCHE 10 rue Guillaume Lekeu 49000 ANGERS	Fratellini, Chiron	Ateliers autour du sport	2 804	1 402
L'R de Rien 3 rue Tharreau 49100 ANGERS	Condorcet, de Musset, Talet, Voltaire	Ateliers autour du Slam et beat box	10 461	5 231
PETITS DEBROUILLARDS 29 rue Chef de Ville 49100 ANGERS	Chiron	Activités scientifiques	1 969	985
DAZIBAO	Raspail, Mandela	Poesie	4 417	2 209

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP et CEL) - INTERVENTIONS DES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Association	**Ecoles d'intervention** - à titre indicatif	**Ateliers** - *à titre indicatif*	**Prévisionnel des interventions pour l'année scolaire 2016 - 2017**	**Subvention exercice 2016 (50%)**
LEC 4 rue Renée 49100 ANGERS	Brossard	Jeux parents-enfants	2 459	1 230
PAI PAI	Talet, Ferraro, Curie, Desnos, Verne , Valéry, Dacier, Cussonneau, Montesquieu, Mandela, gasnier	Ateliers autour des arts plastiques et musique	24 063	12 032
YANKEES	Mandela, Gasnier	Flag football	4 466	2 233
MQ CENTRE M MENET 2 mail Clément Paquereau 49100 ANGERS	Montaigne, Fratellini	Poterie, Théâtre	4 224	2 112
Centre Social J Tati 5 rue Eugénie Mansion 49000 ANGERS	Ferraro, Curie, Desnos	Expression corporelles, Théâtre	17 435	8 718
MPT MONPLAISIR 3 rue de l'Ecriture 49100 ANGERS	Valéry, Voltaire	Ateliers créatifs, vidéo, photo	26 115	13 058
MQ ANGERS CENTRE 12 rue Thiers 49100 ANGERS	La Blancheraie	Hip Hop, multi sports	7 365	3 683
MQ ARCHIPEL 13bis Bvd Clémenceau 49100 ANGERS	Renoir, Dacier	Cuisine, radio	3 537	1 769
MQ HAUTS DES BANCHAIS 266 rue Haute des Banchais 49100 ANGERS	Musset, Chiron	Activités multisports, ludiques, différences et handicap	18 844	9 422
MQ ILM 40 rue de la chambre aux Deniers 49000 ANGERS	Rostand, Perussaie, Mollieres	Ateliers ludiques, créatifs, numériques	8 719	4 360
MQ ST SERGE (QUART NEY) 5-9 rue Duboys 49100 ANGERS	Hugo	Ateliers créatifs et Hip Hop	7 513	3 757
TOTAL			375 668	**187 834**

ACTIVITES PERISCOLAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Partenaires	Volume horaires interventions prévu	Subventions prévisionnelles 2016/2017	Avoir ou trop perçu sur saison 2015-2016	1 versement CM octobre 2016 40 %	Réajustement heures	2ème versement avril 2017	Dernier versement - Juillet 2017	TOTAL 2016-2017
Profession Sport & Loisirs	1 428	35 700 €	750 €	**15 030 €**				
Arabesque	272	6 800 €	*550 €*	**2 170 €**				
ACBB Basket	272	6 800 €		**2 720 €**				
Angers Nautique Aviron	68	1 700 €		**680 €**				
Angers Noyant HBC	136	3 400 €		**1 360 €**				
AS Monplaisir judo	136	3 400 €		**1 360 €**				
ASLM handball	136	3 400 €		**1 360 €**				
CKCA	272	6 800 €		**2 720 €**				
CSJB	136	3 400 €		**1 360 €**				
Etoile d'Or Basket	136	3 400 €		**1 360 €**				
NDC voile	272	6 800 €		**2 720 €**				
SCO Hockey gazon	136	3 400 €		**1 360 €**				
SCO Volley	136	3 400 €		**1 360 €**				
EPALM	136	3 400 €		**1 360 €**				
CSAD	82	- €		**- €**			**3 157 €**	Convention
Intrépide Athlétisme	68	1 700 €		**680 €**				
Intrépide Football	544	13 600 €		**5 440 €**				
Ligue de Judo	272	6 800 €		**2 720 €**				
SCA	136	3 400 €		**1 360 €**				
SCO Escrime	136	3 400 €		**1 360 €**				
SGTA Tir à l'arc	136	3 400 €		**1 360 €**				
Karaté Timing Evolution		- €		**- €**				
UFAB 49	136	3 400 €		**1 360 €**				
Croix Blanche Football	136	3 400 €		**1 360 €**				
NDC Football	408	10 200 €		**4 080 €**				
EOSL	136	3 400 €		**1 360 €**				
Vaillante football	136	3 400 €		**1 360 €**				
SCO Yankees	272	6 800 €	2 150 €	**4 870 €**				
TOTAL autres	**6 270** avec le CSAD	**154 700 €**		**64 230 €**				

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 11 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 11 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-503***

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - Programme Réussite Educative

Remboursement par la Caisse des Ecoles à la Ville d'Angers des salaires et des indemnités Kilométriques des vacataires - Avenant n°3.

Rapporteur : Caroline FEL,

EXPOSE

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est issu de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. A Angers, il intervient auprès des enfants de 2 à 12 ans (6e inclus) habitant les quartiers Belle-Beille, Monplaisir, Savary, Grand-Pigeon, les Hauts-de-Saint-Aubin, Bédier-Beauval-Morellerie et la Roseraie et pour les collégiens de Jean-Vilar et Jean Lurçat (sans limite d'âge) qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement.

Il agit en complément de l'école, essentiellement hors temps scolaire, dans les domaines éducatif, social, sanitaire, culturel ou sportif.

Le portage juridique de ce Programme est assuré par la Caisse des Ecoles de la Ville d'Angers.

Quatre coordinatrices sont chargées de mettre en place des parcours individualisés au profit des enfants. Ces parcours sont mis en œuvre par des vacataires recrutés par la Ville.

Le recrutement des vacataires se fait conjointement entre la Caisse des Ecoles et la Ville d'Angers. Les vacataires sont recrutés par la Ville et mis à disposition du PRE.

La Caisse des Ecoles rembourse à la Ville d'Angers les rémunérations et indemnités kilométriques sur présentation d'un titre de recettes annuel sur la base d'une convention.

Lors de la séance du 27 octobre 2014, le Conseil Municipal a approuvé une convention portant sur les modalités de remboursement et applicable pour l'année scolaire 2013 / 2014 (DEL-2014-579). La convention a été reconduite par un 1er avenant pour l'année scolaire 2014 / 2015 (DEL-2014-656) puis un second avenant pour l'année scolaire 2015 / 2016 (DEL-2015-416).

Il convient de reconduire cette convention pour l'année scolaire 2016 / 2017 (actions mises en place à partir du 22 août 2016 jusqu'au 31 juillet 2017).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve l'avenant n°3 à la convention avec la Caisse des Ecoles, permettant le remboursement à la Ville d'Angers, des rémunérations et indemnités kilométriques ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à le signer ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 11 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Encaisse les recettes correspondant aux remboursements cités ci-dessus, sur l'exercice en cours, aux chapitre et article concernés.
Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 12 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 12 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-504***

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - Autres activités en direction de l'enfant

Fédération des Œuvres Laïques (FOL) - Activités sur temps scolaire - Attribution d'une subvention.

Rapporteur : Caroline FEL,

EXPOSE

La Ville d'Angers entend soutenir un certain nombre d'associations et de projets dont les objectifs s'inscrivent dans le cadre de sa politique éducative. Ainsi, le soutien aux apprentissages, au développement du langage, au sport et à la santé, et de façon complémentaire, au développement de la citoyenneté et des droits de l'enfant en sont des axes forts.

D'autre part, les modalités d'élaboration et/ou de mise en œuvre de ces projets sont la résultante d'une démarche de collaboration entre plusieurs partenaires éducatifs, processus constitutif de la politique Educative Locale.

La Fédération des Œuvres Laïques (FOL) développe, dans les écoles situées en REP (Réseau d'éducation prioritaire) et REP +, des ateliers artistiques et d'expression dans le cadre de la coordination des actions sur les écoles en réseau prioritaire. Ces ateliers, qui privilégient un travail d'écriture, en amont dans la classe, permettent aux enfants de côtoyer et de travailler avec les artistes (écrivains, danseurs, chorégraphes, comédiens, ...).

Ils fournissent aussi l'occasion de découvrir des outils culturels de la Ville. Une aide de 5 700 € est sollicitée pour cette mise en œuvre.

Enfin, la Ville souhaite poursuivre avec la FOL 49 le travail enclenché autour de la lecture, de l'écriture et du jeu par ses ateliers TAP et CEL « histoires de jouer » mais aussi au travers de la coordination d'un certain nombre de projets menés de manière partenariale avec d'autres acteurs du monde associatif. Pour cette raison, il convient de passer une convention spécifique avec la FOL pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000€.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve l'attribution de subventions d'un montant total de 15 700 € pour la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) ;

Approuve ladite convention ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à signer cette convention ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 12 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016, et suivants aux chapitres et articles correspondants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 13 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 13 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-505***

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - Autres activités en direction de l'enfant

Politique Educative Locale - Association Cinéma Parlant - Attribution de subventions

Rapporteur : Caroline FEL,

EXPOSE

La Ville d'Angers entend soutenir un certain nombre d'associations et de projets dont les objectifs s'inscrivent dans le cadre de sa politique éducative. Ainsi, le soutien aux apprentissages, au développement du langage, au sport et à la santé, et de façon complémentaire, au développement de la citoyenneté et des droits de l'enfant en sont des axes forts.

L'Association Cinéma Parlant propose des actions de découverte du cinéma.

Le dispositif « Ecole et cinéma » s'adresse aux écoliers, de la grande section maternelle au cours moyen 2. Il consiste en un travail de découverte de tous les genres cinématographiques pour les jeunes. Accompagnés de leur enseignant, ils voient trois films au cours de l'année scolaire, parmi les six films sélectionnés au niveau national, dans une salle de cinéma partenaire. Les six films proposés sont :

- 1, 2, 3 ... Léon,
- Le chien jaune de Mongolie,
- E.T. l'extra-terrestre,
- Le Kid,
- Mon voisin Totoro,
- Wadjda.

Il est proposé de soutenir cette action pour un montant de 2 600 € pour les écoles en situation REP / REP+.

L'action « Classe image » s'adresse aux élèves de l'école élémentaire Annie Fratellini. Elle est orientée sur la sensibilisation au cinéma, l'éducation à l'image par la découverte de différents genres de cinéma, par la pratique et la réalisation encadrées par un intervenant professionnel, et par une ouverture culturelle en fréquentant des lieux de diffusion des films : salles de cinémas, festivals... Une aide financière de 6 150 € est sollicitée pour cette action.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Attribue à l'association Cinéma Parlant, pour un montant total de 8 750 €, les subventions suivantes :

- 2 600 € pour le dispositif « Ecole et Cinéma » ;
- 6 150 € pour son action « Classe image »,

Approuve l'avenant à la convention avec Cinéma Parlant pour l'attribution de ces subventions ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 13 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Autorise Monsieur Le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à le signer ;

Impute les dépenses correspondantes au budget principal de l'exercice 2016 et suivants aux chapitres et articles correspondants.
Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 14 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 14 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-506***

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - Autres activités en direction de l'enfant

Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire (CAF 49) - Approbation.

Rapporteur : Caroline FEL,

EXPOSE

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancements qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Il s'inscrit également dans les orientations de la Politique Educative Locale de la Ville en facilitant l'accès des Angevins aux services existants.

Le CEJ 2012 / 2015, signé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire (CAF 49), étant arrivé à échéance, il convient de le renouveler pour une nouvelle période de 4 ans, de 2016 à 2019.

Celui-ci s'inscrit dans la continuité du précédent contrat, par ses modalités :

- d'éligibilité avec la prise en compte de l'offre d'accueil proposée dans les crèches, les accueils de loisirs et les activités périscolaires, et également des postes de coordination du contrat,
- de financement avec une dégressivité progressive, pour atteindre 55% du reste à charge de la collectivité en fonction des prix plafonds fixés par la CNAF pour les actions éligibles. Il subsiste encore quelques actions non éligibles qui ne seront plus financées à terme par la CAF en raison de l'application d'une dégressivité constante.

Sur la forme, le CEJ s'accompagne systématiquement d'un diagnostic portant sur la période achevée.

Celui-ci a été élaboré au cours des précédents mois, en lien avec les différents partenaires concernés, pour faire un état des lieux des actions en cours et des projets à venir.

Le diagnostic 2012 / 2015 sera donc joint en annexe au CEJ 2016 / 2019.

Le diagnostic est présenté en 3 grandes parties, articulant statistiques, graphiques et commentaires : l'analyse du contexte local, l'analyse de l'offre par pôle territorial et par quartier, les perspectives 2016 / 2019.

Les montants des financements de la CAF pour le CEJ 2016/2019 sont présentés dans le tableau ci-après.

Financements CAF dans le cadre du CEJ de la Ville d'Angers	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Actions Petite enfance	1 981 748 €	1 909 558 €	1 842 952 €	1 812 566 €
Actions Enfance Jeunesse	1 565 988 €	1 462 554 €	1 359 121 €	1 255 688 €
Total	3 547 736 €	3 372 112 €	3 202 073 €	3 068 254 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 14 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la Commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la Commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve le Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire (CAF 49) pour une période de 4 ans, du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2019 ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ce contrat et les tableaux financiers joints ;

Impute les recettes au budget principal de l'exercice 2016, et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 15 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 15 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-507***

POLITIQUES EDUCATIVES, ENFANCE FAMILLE, FORMATION - Autres activités en direction de l'enfant

Associations "Arbre à bébés" et "En Corps résonant" - Subvention Parentalité - Attribution.

Rapporteur : Caroline FEL,

EXPOSE

L'Arbre à bébés est une association dont l'objet est de promouvoir le partage d'expériences entre parents à propos de l'accompagnement respectueux. Elle réalise des réunions d'échange entre les parents sur la grossesse, la naissance respectée, l'allaitement, les couches lavables, le portage et l'accompagnement respectueux. Elle sollicite une subvention suite à sa participation à la semaine mondiale de l'allaitement maternel (du 9 au 16 octobre 2016) et l'organisation de plusieurs manifestations octobre rose, une réunion discussion le 11 octobre : « allaiter, pourquoi, comment ? » et une réunion d'échanges, de partage et de soutien avec l'association la Leche League le 14 octobre) afin de rencontrer d'autres mères, échanger ses expériences d'allaitement et donner de l'information.

En Corps Résonant est une association qui représente le collectif d'associations « Devenir Parent grandir ensemble ». Elle sollicite une subvention pour une journée évènementielle le 12 novembre 2016 à Angers : « Moi, parents ? » à destination des parents et futurs parents. Les objectifs sont : d'informer et proposer de l'information aux familles, encourager le partenariat entre tous les acteurs locaux de la périnatalité et de la parentalité en Maine-et-Loire, d'accompagner les familles et soutenir la fonction parentale.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Attribue des subventions d'un montant total 700 €, réparti ainsi :

- 350 € à l'Association l'Arbre à bébés,
- 350 € à l'Association En Corps Résonant ;

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 65, article 6574.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

MAIRIE DE BEAUPREAU-EN-MAUGES RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 16 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 16 ***(dans l'Ordre du Jour)***
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-508***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Soutien aux arts de la scène

Grand Théâtre - Saison 2016/2017 - Contrat de cession du droit d'exploitation avec la compagnie "Les ongles noirs" - Droits d'entrée - Tarifs - Approbation.

Rapporteur : Christine BLIN,

EXPOSE

Dans le cadre de l'opération « La Troyenne dimension » la Ville d'Angers a accueilli la compagnie « Les ongles noirs » les 6 et 7 octobre 2016.

3 représentations du spectacle « Le Serment de Tyndare » ont eu lieu au Grand Théâtre :
- Jeudi 6 octobre 2016 à 10 h pour les scolaires et 20 h 30 pour tout public
- Vendredi 7 octobre 2016 à 14 h 30 pour les scolaires

C'est un spectacle d'une durée d'une heure vingt pour tout public à partir de 8 ans.

Tarifs d'entrée du spectacle :

- Plein tarif : 12 €
- Moins de 18 ans et demandeurs d'emploi : 8 €
- Moins de 10 ans : 5 €
- Groupes scolaires (primaires et REP) : 5 €
- Groupes scolaires (collèges et lycées) : 6,50 €

La Compagnie a proposé un travail conséquent autour des mythes et du sport auprès du jeune public. Ce travail sur la réécriture s'inscrivait ainsi parfaitement dans le programme du collège tandis qu'un travail sur le théâtre et sur le sport convenait à un public de primaire.

En conséquence, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle est passé avec la Compagnie « Les ongles noirs » pour un montant total de 10 500 €.

Des frais de transports des décors et des artistes, des frais de repas et des frais de communication s'ajoutent à ce cachet.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve le contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec la Compagnie « Les Ongles Noirs » ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ce contrat et tout document y afférent ;

Autorise la prise en charge ou le dédommagement des frais de transport des décors et des artistes, des frais de repas et des frais de communication ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 16 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Approuve les tarifs d'entrée du spectacle ;

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016, chapitre 011, article 6288 ;

Impute les recettes au budget principal de l'exercice 2016.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 17 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 17 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-509***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Conservation et accès aux collections artistiques et scientifiques

Concert de l'ensemble Utopik au Musée des Beaux-Arts - Convention de partenariat artistique et culturel avec Le Quai - Centre Dramatique National Angers Pays de la Loire et l'association Ensemble Utopik

Rapporteur : Christine BLIN,

EXPOSE

Le Musée des Beaux-Arts en partenariat avec Le Quai-Centre Dramatique National Angers Pays-de-la-Loire accueillera le jeudi 3 novembre 2016 à 19 h l'ensemble Utopik pour un concert en écho aux œuvres de François Morellet. Les musiciens associés de l'ensemble Utopik sont Michel Bourcier (pianiste) et Patrick Févai (violoniste). Le répertoire choisi est celui de Steve Reich et Philip Glass.

Une convention de partenariat artistique et culturel est mise en place avec Le Quai-Centre Dramatique National Angers Pays-de-la-Loire et l'association Ensemble Utopik. La Ville d'Angers prendra en charge ce concert à hauteur de 200€ TTC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°2015-990 du 6 août 2015
Vu la délibération du 18 décembre 2015

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve la convention de partenariat artistique et culturel avec Le Quai – Centre Dramatique National Angers Pays-de-la-Loire et l'association Ensemble Utopik ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à signer cette convention ainsi que tout document y afférent ;

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 11, article 6288

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 18 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 18 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-510***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Conservation et accès aux collections artistiques et scientifiques

Musées d'Angers - Artothèque - Acquisition d'œuvres d'art pour l'année 2016 - Intégration dans le patrimoine de la Ville

Rapporteur : Christine BLIN,

EXPOSE

Les collections de l'Artothèque d'Angers se sont enrichies, au cours de l'année 2016, d'un certain nombre d'œuvres d'art. Ces acquisitions ont été réalisées auprès des artistes auteurs (liste jointe).

Toutes représentaient un intérêt pour l'enrichissement du fonds art contemporain de l'Arthotèque de la Ville d'Angers.

Afin de finaliser la procédure d'acquisition de ces œuvres, il convient donc de les intégrer dans le patrimoine de la Ville d'Angers au titre de l'année 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve les acquisitions réalisées par l'Artothèque de la Ville d'Angers ;

Approuve l'intégration de ces œuvres d'art dans le patrimoine de la Ville ;

Approuve les écritures d'ordre constatant l'intégration patrimoniale de ces acquisitions qui seront faites au cours de l'exercice comptable 2016.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 19 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 19 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-511***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Enseignement artistique

Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers - Saison 2016/2017 - Contrat de cession de droits de représentation avec la société "La Mauvaise herbe"

Rapporteur : Christine BLIN,

EXPOSE

Dans le cadre de la saison 2016/2017, le Conservatoire à Rayonnement Régional a souhaité s'associer au magasin d'instruments à vent « Opus 49 » pour organiser un temps fort autour du saxophone les 18 et 19 novembre 2016.

Un spectacle par l'ensemble « les désaxés » programmé le 18 novembre 2016 au Conservatoire intitulé « Rencontres Saxophonissimo » rassemblera des élèves du Conservatoire d'Angers ainsi que des élèves des écoles de musique du département.

Le montant de cette prestation s'élève à 1 161€ TTC comprenant les frais de repas et de déplacement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve le contrat de cession de droits de représentation pour le spectacle « Rencontres Saxophonissimo » avec la société « La Mauvaise herbe » ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à signer ce contrat ainsi que tout document y afférent ;

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 61, article 6188.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

MAIRIE D'ANGERS

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 20 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 20 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-512***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Pilotage de la politique

Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Le Quai-CDN - Commission d'appel d'offres - Désignation de représentants

Rapporteur : Christine BLIN,

EXPOSE

Par délibération du 26 octobre 2015, le Conseil Municipal de la Ville d'Angers a approuvé les nouveaux statuts de l'EPCC Le Quai – Centre Dramatique National.

Cette entité dénommée « Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Le Quai – CDN (Centre Dramatique National) » assure des missions artistiques et culturelles d'intérêt général. Ses missions s'inscrivent d'une part dans la politique publique de l'Etat relative au label et cahier des charges des centres dramatiques nationaux et, d'autre part, dans les politiques publiques culturelles dessinées par la Ville d'Angers et par le Conseil Régional des Pays de la Loire.

Par délibérations du 30 novembre 2015 et 26 septembre 2016, le Conseil Municipal de la Ville d'Angers a désigné les représentants suivants au sein du Conseil d'Administration de l'E.P.C.C. Le Quai-CDN :

Titulaires :
- Florian SANTINHO
- Constance NEBBULA
- Chadia ARAB
- Richard YVON
- Pascale MARCHAND
- Christine BLIN
- Marina PAILLOCHER

Suppléants :
- Caroline FEL
- Benoît PILET
- Antony TAILLEFAIT
- Véronique ROLLO
- Karine ENGEL
- Maxence HENRY
- Grégoire LAINE

Il convient de désigner, pour la Ville d'Angers, quatre représentants titulaires et quatre représentants suppléants pour la Commission d'Appel d'Offres de l'EPCC Le Quai Centre-Dramatique Nationale.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'E.P.C.C. Le Quai-Centre Dramatique National

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Désigne comme représentants titulaires au sein de la Commission d'Appel d'Offres de l'E.P.C.C. Le Quai - CDN :
- Constance NEBBULA
- Karine ENGEL
- Véronique ROLLO
- Pascale MARCHAND

Désigne comme représentants suppléants au sein de la Commission d'Appel d'Offres de l'E.P.C.C. Le Quai - CDN :

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 20 ***(dans l'Ordre du Jour)***

- Marina PAILLOCHER
- Christine BLIN
- Grégoire LAINE
- Richard YVON

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 21 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 21 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-513***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Soutien aux arts dans l'espace public

Festival des Accroche-Coeurs 2017 - Demandes de subventions.

Rapporteur : Christine BLIN,

EXPOSE

La Ville d'Angers organise, le 2eme week-end de septembre, l'édition 2017 des Accroche-coeurs, manifestation festive et populaire centrée sur les arts de la rue.

Cet évènement est devenu un rendez-vous culturel incontournable dans ce domaine, reposant sur une programmation artistique de qualité.

Le festival est également l'occasion de développer de nombreuses actions participatives permettant l'implication des habitants en lien avec de nombreux acteurs locaux (culturels, sociaux...).

Des compagnies professionnelles de renommée nationale et internationale sélectionnées parmi les plus innovantes du secteur des « arts de la rue » (théâtre, musique, danse, arts plastiques...), offriront au public des représentations gratuites.

Pour l'organisation de ce festival, des demandes de subventions seront formulées auprès de l'Etat, de la Région, de partenaires et de mécènes privés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Sollicite des subventions les plus élevées possibles, auprès de tous les partenaires possibles pour l'organisation des Accroche-coeurs 2017 ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tout document afférent à ces demandes ;

Impute les recettes au budget principal de l'exercice 2017, après notification de la ou des subventions.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 22 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 22 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-514***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Soutien à la lecture et à l'écriture

Bibliothèque municipale - Ouverture de la Médiathèque Toussaint un dimanche par mois - Demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Rapporteur : Christine BLIN,

EXPOSE

Conformément à la loi Macron du 6 août 2015 permettant l'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques municipales le dimanche, le Conseil Municipal a autorisé par délibération en date du 18 décembre 2015, l'ouverture de la Médiathèque Toussaint un dimanche par mois, à compter de février 2016.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du renforcement de la dynamique du centre-ville, et permet à des personnes qui ne peuvent pas venir les autres jours de la semaine, de fréquenter la Médiathèque Toussaint qui est un établissement culturel emblématique du centre-ville.

Les dimanches 7 février, 6 mars, 3 avril, 5 juin, 3 juillet, 4 septembre et 2 octobre 2016 ont généré un total de 4 147 entrées, 256 inscriptions et 12 830 prêts. Malgré une baisse de fréquentation en juin et juillet, la moyenne de la fréquentation peut être comparée à celle d'un vendredi après-midi. L'espace jeunesse rencontre surtout un vrai succès auprès des familles qui peuvent prendre le temps d'y séjourner. Cette ouverture dominicale mensuelle permet d'enregistrer des inscriptions de personnes qui ne venaient pas d'habitude. Elle a rencontré son public, et doit s'inscrire dans le temps.

Le coût annuel pour la collectivité est d'environ 13 000 €, et peut faire l'objet d'un soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays-de-la-Loire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°2015-990 du 6 août 2015
Vu la délibération du 18 décembre 2015

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à demander une subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays-de-la-Loire.

Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à signer ce contrat ainsi que tout document y afférent,

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 11 et 12 ;

Impute les recettes au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 74.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 22 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 23 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 23 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-515***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Soutien à la lecture et à l'écriture

Bibliothèque municipale - Animation "Mois du film documentaire" à la Bibliothèque de la Roseraie, et concert de Jean-Paul ALBERT à la Médiathèque Toussaint - Contrats avec Vincent Pouplard, Fatima Sissani et Ioul Musique.

Rapporteur : Christine BLIN,

EXPOSE

Organisé par l'association Images en bibliothèques, le Mois du Film documentaire réunit près de 2000 lieux culturels, sociaux et éducatifs, en France et dans le monde, qui diffusent plus de 1600 films documentaires au mois de novembre. C'est l'occasion de découvrir une diversité d'œuvres à travers des programmes originaux et éclectiques.

La Bibliothèque de la Roseraie participe à cette animation. Cette année un focus est fait sur Vincent POUPLARD, jeune réalisateur originaire de la région qui présentera ses films, dont "Pas comme des loups" le vendredi 4 novembre à 20h00, ce film retrace la vie de deux frères jumeaux qui vivent en marge de la société.

Un rendez-vous est fixé également avec Fatima SISSANI, réalisatrice, pour la projection de "La langue de Zahra" film sur la transmission orale et la culture kabyle le mercredi 30 novembre 2016 à 20h00.

En conséquence des contrats de droits d'auteurs sont passés avec Vincent POUPLARD et Fatima SISSANI. (430€ et 230€, soit un total de 660€)

Dans le cadre de ses animations également, la Médiathèque Toussaint accueillera le guitariste Angevin Jean-Paul ALBERT le vendredi 18 novembre 2016, pour un concert de guitare acoustique qui s'articule autour d'un répertoire de compositions personnelles dont les couleurs puisent aux sources des musiques médiévales. Jean-Paul ALBERT est un guitariste autodidacte. (500€)

Le montant total de ces contrats s'élève à 1 160 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve les contrats de droits d'auteurs passés avec Vincent POUPLARD et Fatima SISSANI ;

Approuve le contrat de cession de droits de représentation passé avec IOUL MUSIQUE ;

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ces contrats, ainsi que tous documents y afférents ;

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et 2017, chapitre 11.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 23 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 24 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 24 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-516***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Accès à la patinoire

Angers Sport 2020 - Axe 3 - Orientation 6 : Garantir la qualité et la pérennité des équipements existants et en mettre de nouveaux à disposition - Gestion et exploitation de la nouvelle patinoire - Délégation de Service Public (DSP) - Décision de principe.

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

L'actuelle patinoire d'Angers, située rue du Haras, a été construire en 1982. Cet équipement ne répond plus aux besoins des usagers (public, associations, établissements scolaires,...) au niveau de la qualité d'accueil, de la fonctionnalité, du manque de surfaces sportives et de places en tribunes.

C'est pourquoi, dans le cadre du projet de mandat Angers Sport 2020, la Ville d'Angers a décidé de concevoir un nouvel équipement permettant de concilier les pratiques amateurs avec celles du haut niveau.

Au regard notamment des critères de faisabilité au plan technique et urbanistique, de l'accessibilité du site et de la commercialité attendue de l'emplacement, le site Saint Serge a été choisi comme lieu d'implantation du futur équipement par décision du Conseil Municipal du 30 mars 2015.

Par délibération du 29 juin 2015, le Conseil Municipal a validé le programme et a confié un mandat de travaux à la Société Publique de l'Anjou (SPL 2A), devenue ALTER Public, pour le suivi de la réalisation de la patinoire.

Au 27 juin 2016, date de la délibération du Conseil Municipal attribuant le marché de maîtrise d'œuvre, le montant prévisionnel de l'ouvrage s'élève à 26 470 000 € HT.

La livraison de l'ouvrage est à ce jour envisagée en juillet 2019, l'ouverture de l'équipement étant prévue en septembre 2019.

Les objectifs poursuivis par la Ville :

▪ améliorer l'offre sportive et de loisirs de la Ville répondant ainsi aux besoins du public en la matière et renforcer la « culture » de la glace à Angers en mettant à disposition des usagers un équipement et du matériel adaptés et de qualité :
- en développant une diversité de pratiques et d'usages à destination de tous (sportifs ou non)
- en accueillant une diversité de publics : associations sportives pour athlètes de tous niveaux et de toutes disciplines (hockey sur glace, patinage artistique et danse sur glace), scolaires (établissements primaires, secondaires et enseignement supérieur...), patineurs de séances publiques, participants d'activités ludiques, public en situation de handicap...

▪ accroître l'attractivité de la Ville avec une patinoire de dernière génération, un outil de rayonnement et de valorisation de l'image du territoire au plan régional, du grand ouest et aussi national,

▪ pérenniser la dynamique sportive de haut niveau. Le club des Ducs d'Angers rayonne déjà aux niveaux national et international. Grâce à ce nouvel équipement, il pourra conforter son positionnement et développer un centre de formation actuellement géré par le hockey amateur,

▪ accueillir des événements rassemblant le plus grand nombre, cette patinoire s'inscrivant dans une dynamique de promotion à la fois commerciale et touristique.

Il convient donc, dès maintenant, d'envisager le mode de gestion de cet équipement dans la poursuite des objectifs précédemment décrits. Pour cette nouvelle installation, l'enjeu est d'en faire un outil de rayonnement de la Ville avec la création d'événements et de manifestations à thèmes, nécessitant un réseau commercial et un savoir-faire spécialisé.

C'est pourquoi, il est proposé d'adopter le principe du lancement d'une procédure de Délégation de Service Public.

La Délégation de Service Public, qui fut le mode de gestion choisi de 1982 à 2010, est proposée sous la forme de l'affermage concessif, qui permet de responsabiliser le délégataire qui exploite l'équipement à ses risques et périls en se rémunérant sur les usagers.

La Commission Consultative des Services Publics, consultée le 28 septembre 2016, conformément aux articles L 1411-4 et L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, a émis un avis favorable à cette proposition. Le Comité Technique Paritaire a également été consulté le 17 octobre dernier. Une rencontre a également eu lieu avec les salariés de l'actuelle patinoire.

La durée envisagée du contrat est de 10 ans.

Les principales caractéristiques des missions demandées au délégataire, qui feront l'objet du document-programme remis aux candidats, sont exposées dans le rapport de présentation.

A l'issue de la procédure de publicité et de l'examen des offres par l'autorité territoriale, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer, par une nouvelle délibération, sur la désignation du délégataire et sur l'approbation de la convention de Délégation de Service Public qui devrait prendre effet en juillet 2019.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'ordonnance du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016
Considérant l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 28 septembre 2016
Considérant l'avis du Comité Technique du 17 octobre 2016

DELIBERE

Approuve le principe du lancement d'une procédure de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation de la patinoire d'Angers,

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire Délégué à procéder aux formalités de publicité et de mise en concurrence prévues par la loi

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

Abstentions: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 24 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint ~~Délégué~~
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 25 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 25 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-517***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Soutien au sport de haut niveau

Angers Sport 2020 - Axe 5 - Orientation 11 : Accompagner et soutenir le développement du sport de haut niveau - Angers Noyant Handball Club - Saison 2016-2017 - Subvention de fonctionnement - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs.

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

Les pratiques de haut niveau sont porteuses d'attractivité pour la pratique sportive en général, contribuant ainsi au développement du sport amateur, et favorisent aussi l'image et la notoriété de la Ville d'Angers.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 27 juin 2016, a attribué à Angers Noyant Handball Club une aide financière de 311 000 €, qui est classé actuellement à la 3ème place du championnat de Nationale 1.

Le nouveau conseil d'administration du club s'est engagé à recréer une dynamique avec une prise en compte plus importante des jeunes et des parents dans la vie associative, et, à pérenniser son équilibre financier grâce à de nouveaux partenaires, de la billetterie et des économies sur la masse salariale.

Souhaitant accompagner cette démarche, la Collectivité s'est engagée à étudier un financement complémentaire exceptionnel.

Il est donc proposé d'attribuer à Angers Noyant Handball Club une subvention de 75 000 € dans le cadre d'un avenant à la convention d'objectifs approuvée par le Conseil Municipal du 27 juin 2016 à passer avec ladite association.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Attribue à Angers Noyant Handball Club une aide complémentaire exceptionnelle de 75 000 €, au titre de la saison 2016-2017 à verser sur l'exercice 2016

Approuve l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs adoptée par le Conseil Municipal du 27 juin 2016 à conclure avec Angers Noyant Handball Club

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à le signer.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 25 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 26 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 26 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-518***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Soutien au sport amateur

Angers Sport 2020 - Axe 5 - Orientation 11 : Accompagner et soutenir le développement du sport de haut niveau - Filière d'excellence sportive - Saison 2016-2017 - Aides financières - Avenants.

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

Le sport professionnel et le sport amateur sont indissociables. Les pratiques de haut niveau sont porteuses d'attractivité pour la pratique sportive en général, mais aussi pour l'image de la Ville et de ses habitants. Elles constituent également une source de retombées touristiques et économiques précieuses pour la ville.

En complément des aides déjà accordées au titre du « Meilleur niveau », la Collectivité aide les filières de formation, pour leur création, leur structuration et leur développement afin d'offrir les meilleures conditions d'entraînement et de faciliter la mise en œuvre du double parcours formation/pratique sportive, offrant des conditions d'accueil type pôles fédéraux.

Aussi, il est proposé d'attribuer une subvention, dans le cadre des filières d'excellence sportive, de :

- 20 000 € à Angers Natation Course, avec une progression du classement national des clubs de la 23ème place en 2013-2014, 19ème place en 2014-2015, à la 11ème place en 2015-2016,

- 15 000 € au Canoë Kayak Club Angers, avec une progression du classement national des clubs de la 35ème place de Nationale 2 en 2013, 25ème place en 2014, 9ème place de Nationale 1 en 2015 et à la 6ème place de Nationale 1 en 2016,

- 15 000 € à Angers Nautique Aviron, positionné à la 51ème place en 2015et à la 20ème place en 2016 chez les jeunes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Attribue aux associations sportives précitées ci-dessus des subventions pour un montant global de 50 000 €.

Approuve les avenants aux conventions à conclure avec les associations dont le montant dépasse 23 000 €.

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à les signer.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 26 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint ~~Délégué~~

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 27 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 27 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-519***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Soutien au sport amateur

Angers Sport 2020 - Axe 2 - Orientation 4 : Un partenariat responsable avec les associations - Associations sportives amateurs - Subventions manifestations - Attribution.

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

Les subventions « manifestations » ont pour but de soutenir les associations sportives dans la mise en oeuvre des manifestations exceptionnelles ou de les aider à conduire des projets de développement spécifique.

Ces dossiers s'inscrivent dans les perspectives pour le développement du sport à Angers, à travers le soutien aux associations sportives amateurs figurant dans le projet « Angers Sport 2020 ».

Ils concernent 9 clubs pour une dépense totale de 22 250 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Attribue une subvention « manifestations » de :

- ***15 000 € à Angers Natation Course***, pour l'organisation des 13èmes Championnats de France en bassin de 25 m prévus du 17 au 20 novembre 2016,

- ***180 € à l'Athlétic Taekwondo Dojang***, pour l'achat de petit matériel au bénéfice de la Cellule Animation pour ses activités,

- ***400 € à Angers Nautique Aviron***, pour les animations proposées cet été dans le cadre de « l'Eté au Lac »,

- ***1 170 € à Notre Dame des Champs Voile***, pour les animations proposées cet été dans le cadre de « l'Eté au Lac »,

- ***700 € au Canoë Kayak Club Angers***, pour les animations proposées cet été dans le cadre de « l'Eté au Lac »,

- ***400 € à l'association Entretien Physique pour Adultes***, pour les animations proposées cet été dans le cadre de « l'Eté au Lac »,

- ***700 € à l'association Rock'n Disc Golf***, pour les animations proposées cet été dans le cadre de « l'Eté au Lac »,

- ***700 € au S.C.O. Volley ball***, pour les animations proposées cet été dans le cadre de « l'Eté au Lac »,

- ***3 000 € à Angers Club de Plongée Carrière***, pour les animations proposées dans le cadre du « Père Noël sous l'Eau » au mois de décembre 2016.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 27 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 28 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 28 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-520***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Soutien au sport amateur

Angers Sport 2020 - Axe 1 - Orientation 1 : Favoriser la pratique sportive en club - Associations sportives - Aide à l'acquisition de la licence sportive - Saison 2016-2017 - Avenants.

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

Le sport pour toutes et tous est un engagement à considérer que chaque Angevine et chaque Angevin doit pouvoir développer une pratique sportive dans un cadre qu'il choisira, au sein d'un club ou de manière autonome, et, ce quelle que soit sa singularité, quel que soit le quartier où il réside.

C'est ainsi que la Ville d'Angers a mis en place un dispositif d'aide à la licence « le Partenaires clubs ».

Les associations sportives d'Angers constituant effectivement le fondement de l'organisation du sport à Angers, cette opération est destinée à faciliter les inscriptions au sein de celles-ci des jeunes angevins, âgés de 6 à 17 ans révolus, dont les parents ont un quotient familial inférieur ou égal à 706€.

Ce soutien représente, pour le mois d'octobre 2016, une dépense globale de 24 524,30 €, au titre des 2/3 des frais d'adhésion pris en charge par la Ville pour des 305 dossiers reçus par la Ville d'Angers au mois d'octobre dans ce cadre, et dont vous trouverez en annexe le détail.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Attribue la somme de 24 524, 30 € aux associations sportives, dont le détail figure en annexe,

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les avenants ou conventions avec les associations mentionnées en annexe.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Florian SANTINHO

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Soutien au sport amateur

Angers Sport 2020 - Axe 1 - Orientation 1 - Dispositif "Partenaires club" - Aide à l'adhésion à une association sportive - Attribution de subventions

ANNEXE

Associations	CM 25.01.2016	CM 29.02.2016	CM 29.03.2016	CM 27.09.2016	**CM 24.10.2016**	TOTAL 2016
Angers Boxing Club					**1 640,34 €**	1 640,34 €
Angers Tennis Club*	91,47 €				**182,94 €**	274,41 €
Angers Vaillante Football*	1 010,00 €			8 215,26 €	**3 102,34 €**	12 327,60 €
Angers SCO Football	514,41 €			1 956,84 €	**806,95 €**	3 278,20 €
CSAD	835,62 €	365,88 €			**225,48 €**	1 426,98 €
EVAD cyclisme					**46,67 €**	
Intrépide Angers Football*	11 216,07 €	361,07 €		2 750,09 €	**5 464,47 €**	19 791,70 €
Judo Club Roseraie	2 193,20 €	223,32 €	53,33 €	53,33 €	**2 236,53 €**	4 759,71 €
Karaté Timing Evolution*	3 933,21 €	1 372,05 €	91,47 €	91,47 €	**4 482,03 €**	9 970,23 €
SCO Rugby*	1 006,17 €				**731,76 €**	1 737,93 €
SGTA Tir à l'arc				182,94 €	**274,41 €**	457,35 €
SCA Football*	893,35 €	216,67 €			**3 076,57 €**	4 186,59 €
Tennis Club Baumette	91,47 €				**2 187,14 €**	2 278,61 €
Vaillante Angers Aïkido					**66,67 €**	66,67 €
TOTAL					**24 524,30 €**	

* Avenants à conclure

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 29 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 29 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-521***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Soutien au sport amateur

Angers Sport 2020 - Axe 4 - Orientation 9 : Renforcer la vocation éducative, citoyenne et sociale du sport - Animations sportives au profit des jeunes - Institut de Formation d'Education Physique et Sportive d'Angers (IFEPSA) - Approbation de la convention 2016-2017.

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

L'Institut de Formation d'Education Physique et Sportive d'Angers (IFEPSA) est un établissement d'enseignement supérieur privé STAPS qui a pour objet de promouvoir la formation, l'enseignement et la recherche dans et à partir des activités physiques, sportives, de santé, de prévention et d'intégration.

En diversifiant les parcours de formation dans les secteurs d'activités en relation avec le sport, les activités physiques, les loisirs,..., l'IFEPSA ouvre ses étudiants vers le monde professionnel.

La Ville d'Angers a demandé à l'IFEPSA d'apporter son concours pour les actions que la collectivité entend mener en faveur de la jeunesse angevine et des associations sportives locales.

Cet engagement pour l'année 2016-2017 prévoit notamment :
- une information, une formation ou l'organisation de conférences sur l'évolution des activités physiques et sportives au profit des dirigeants et des cadres techniques des associations sportives,
- une aide à l'entraînement, notamment pour les clubs,
- la réalisation d'études pour la Ville.

A ce titre, il est proposé de conclure avec l'IFEPSA une convention, pour la période d'octobre 2016 à juin 2017, prévoyant notamment le versement d'une somme de 6 200 € au titre de la mise en place des actions précitées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Attribue une subvention de 6 200 € à l'Institut de Formation d'Education Physique et Sportive d'Angers (IFEPSA) pour son programme d'actions 2016-2017,

Approuve la convention avec l'IFEPSA pour la mise en oeuvre de ce programme et le versement de la subvention précitée,

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire Délégué à la signer

Impute les dépenses au budget principal des exercices 2016 et suivant.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 29 *(dans l'Ordre du Jour)*

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint ~~Délégué~~

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 30 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 30 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-522***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS - Manifestations sportives

Angers Sport 2020 - Axe 5 - Orientation 12 : Faire rayonner la Ville à travers le haut niveau sportif amateur et professionnel, et les grands événements sportifs - Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers - 11 novembre 2016 - Approbation de la convention.

Rapporteur : Roselyne BIENVENU,

EXPOSE

La Ville d'Angers est en veille permanente pour capter des événements sportifs, s'appuyant sur un ancrage local et particulièrement rayonnant.

C'est ainsi que le 11 novembre 2016, aura lieu, au Parc de Pignerolles à Saint-Barthélemy d'Anjou, la 42ème édition du Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers.

Compte tenu de l'impact de cette manifestation, il apparaît important de finaliser, dans le cadre d'une convention, les objectifs à atteindre avec le Comité d'Organisation, et, les engagements pris tant en ce qui concerne les moyens mis en place que la valorisation du partenariat entre les deux parties. En 2015, la valorisation de l'ensemble des prestations s'est élevée à 76 000 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Approuve la convention à conclure entre la Ville d'Angers et le Comité d'Organisation du cross pour mettre au point les modalités d'organisation du cross du 11 novembre 2016.

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire Délégué à la signer.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, ~~l'adjoint Délégué~~

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 31 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 31 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-523***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Décision modificative n°2.

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

Les décisions modificatives ont pour objet d'ajuster les crédits prévus au Budget Primitif en fonction des dernières informations connues.

La décision modificative n°2 de l'exercice 2016 ne représente que 0.1 % des dépenses de fonctionnement inscrites au budget primitif et 0.4 % des dépenses d'investissement. Elle témoigne des efforts de gestion de notre collectivité qui lui permettent de diminuer le recours à l'emprunt décidé en début d'année.

BUDGET PRINCIPAL

A) Section de fonctionnement

1) De nouvelles inscriptions de crédits en dépenses et en recettes

Les nouvelles propositions de crédits représentent + **0.28 M€ (soit 0.1 % des prévisions du BP)** en dépenses et + **0.24 M€** en recettes. Les différents montants significatifs concernent :

- Une hausse du poste taxes foncières pour + **0.37 M€** (rachat à Angers Loire métropole des réserves foncières de la Ville) financée par une baisse des crédits liés aux fluides (- 0.37 M€).

- Les effets budgétaires de la délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2016 sur la thématique de la 1ère heure gratuite de stationnement : + **0.30 M€ en dépenses** (acompte au titre des contrats 2016 correspondant à 60% du prévisionnel de l'année en cours estimé à 500 k€) et + **0.24 M€ en recettes** (versement par Alter Services au titre d'un trop perçu 2015)

- Diverses nouvelles demandes de crédits pour un total de + **0.35 M€** (subvention complémentaire de 75 000 € pour Angers Noyant HBC, participation de la Ville à la plateforme d'Angers Loire Métropole de gestion des droits des sols),

- Un ajustement à la baisse de **- 0.4 M€** des crédits prévus pour les frais financiers compte tenu du niveau extrêmement bas des taux constaté tout au long de cette année 2016.

2) Les virements de crédits ou les inscriptions équilibrées

Les mouvements comptables concernés représentent un peu plus de **4.2 M€** et sont liés pour l'essentiel aux modalités de comptabilisation de la Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFiP) qui doit être considérée comptablement comme une dépense et non comme une moindre

recette de Dotation Globale de Fonctionnement (hausse de 4.2M€ des recettes et de 4.2 M€ des dépenses sur les natures comptables associés).

B) Section d'investissement

1) Les nouvelles inscriptions de crédits en dépenses et en recettes

De la même manière que sur la section de fonctionnement, le volume des ajustements proposés en investissement est réduit et se limite à **environ 0.95 M€ en recettes et en dépenses (soit environ 0.4% des prévisions du BP) avec :**

- En recettes : un décalage de la réalisation de certaines cessions de bâtiments sur 2017 et un ajustement du montant de FCTVA génèrent une inscription à la baisse globale de - **0.14 M€**
- En dépenses : divers ajustements de crédits à la baisse pour un montant d'environ - **0.95 M€** (report sur 2017 d'acquisitions, ajustement des crédits liés au remboursement de capital des emprunts, ...)

Au final, ces différents éléments permettent de diminuer le recours à l'emprunt de 0.8 M€ et de porter ainsi, le montant prévisionnel d'emprunt 2016 de 17.8 M€ à 17 M€.

2) Les virements de crédits ou les inscriptions équilibrées

Ces mouvements comptables en investissement représentent **0.17 M€** et concernent essentiellement la régularisation d'inscriptions budgétaires liées à la gestion déléguée par Angers Loire Métropole de l'éclairage public (recettes de 0.16 M€ et dépenses du même montant).

BUDGET ANNEXE BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE

Cette décision modificative intègre un transfert de crédits de 5 000 € entre le chapitre 20 « immobilisations incorporelles » et 21 « immobilisations corporelles ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2016,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Vu la décision modificative joint à l'appui de la délibération en annexe,

DELIBERE

Approuve la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2016 du Budget principal

Approuve la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2016 du Budget annexe Boucle Optique Angevine

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité
Contre: 12, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

MAIRIE D'ANGERS RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 32 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 32 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-524***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Ajustement des attributions de compensation.

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

Par délibération en date du 14 septembre 2015, le Conseil de communauté d'Angers Loire Métropole avait fixé le montant des attributions de compensation dues aux Communes suite au transfert de nouvelles compétences au profit d'Angers Loire Métropole.

Par délibération en date du 28 septembre 2015, le Conseil Municipal avait adopté les nouvelles modalités de calcul de ces attributions de compensation ainsi que le montant attribué pour la Commune d'Angers.

Après quelques mois, il convient de revoir ce montant afin d'ajuster des éléments non intégrés dans le calcul initial ou pris en compte à tort :

- Retrait de recettes finalement conservées par les communes : taxe sur l'électricité, taxe d'aménagement 2016,

- Ajustement des dépenses en fonction du périmètre des compétences transférées : charges de personnel liées à l'éclairage public ou au tourisme, dépenses liées au tourisme hors points d'informations touristiques, participation au budget transport et à des syndicats d'eaux pluviales.

Sur ces bases, de nouveaux montants d'attribution de compensation ont été définis pour les années 2016, d'une part, et 2017 et suivantes, d'autre part, pour l'ensemble des Communes de la Communauté urbaine. Les montants des attributions de compensation pour 2015 doivent également faire l'objet des mêmes ajustements.

Ces nouvelles évaluations ont été approuvées par les commissions d'évaluation des charges transférées (CLECT) des 29 avril et 20 juin 2016 et ont fait l'objet de nombreux échanges préalables avec les représentants des communes.

Vu le Code Général des impôts, article 1609 nonies C,
Vu les rapports de la commission d'évaluation des charges transférées des 5 juin et 4 septembre 2015 et des 29 avril et 20 juin 2016,
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Fixe le montant des attributions de compensation de la Ville d'Angers comme suit :

COMMUNE	MONTANTS 2016			MONTANT DE L'AC 2017 ET SUIVANTES
	REGULARISATION AC 2015	AC 2016	TOTAL 2016	
ANGERS	- 772 055	4 601 925	**3 829 870**	**4 671 110**

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 32 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Impute au budget principal les dépenses à l'article 73921 et les recettes à l'article 7321.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 33 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 33 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-525***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Cotes irrécouvrables et créances inférieures à 5 € - Admissions en non-valeur et remises de dette.

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

Madame le Trésorière Principale d'Angers Municipale demande de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal les états des créances irrécouvrables du budget principal des années 2008 à 2016.

Ces créances concernent :

- Des liquidations de biens ou règlements judiciaires clôturés pour insuffisance d'actif ;
- Des cotes ou redevances à l'encontre des personnes indigentes ou absentes ;
- Des créances non fiscales inférieures à 5 €, dont le recouvrement amiable s'est révélé impossible et contre lesquelles aucune poursuite n'a été engagée, compte tenu de la modicité des sommes en cause ;
- Des créances sur exercices antérieurs non susceptibles de recouvrement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2343-1,
Vu l'Instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Admet en non-valeur, conformément aux avis émis par Madame la Trésorière Principale d'Angers Municipale, les créances pour un montant de 20 524,99 € (ces admissions en non-valeur n'éteignent pas la dette des redevables et ne font pas obstacle à l'exercice des poursuites) ;

Eteint les créances définitivement irrécouvrables pour un montant de 4 530,36 €

Accepte les remises gracieuses de dettes pour un montant de 5203,21 €.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants conformément aux tableaux détaillés joints à la présente délibération.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS (49)

Angers
www.angers.fr

Annexe 1 - ÉTAT DES CÉANCES IRRÉCOUVRABLES SUITE A UNE DECISION DE JUSTICE

	DEMANDE RENSEIGNEMENT NEGATIVE	PV DE CARENCE	POURSUITE SANS EFFET	CREANCES MINIMES	PERSONNE DISPARUE	DEBITEURS DECEDES	TOTAL DES CREANCES
CRECHES / ACCUEILS DE LOISIRS / GARDERIES			785,47 €	377,86 €			1 163,33 €
DEPOTS DECHETS	90,00 €		135,00 €		168,17 €		393,17 €
FOURRIERES	157,80 €		2 347,53 €		428,74 €	969,52 €	3 903,59 €
BIBLIOTHEQUES			245,13 €	31,00 €			276,13 €
VELOCITE	493,20 €		206,15 €		237,54 €	46,20 €	983,09 €
REDEVANCE DOMAINE PUBLIC		553,95 €		18,96 €	8 681,61 €		9 254,52 €
DIVERS (sociétés en RJ)		991,80 €			2 140,36 €		3 132,16 €
LOYERS					1 419,00 €		1 419,00 €
TOTAUX	**741,00 €**	**1 545,75 €**	**3 719,28 €**	**427,82 €**	**13 075,42 €**	**1 015,72 €**	**20 524,99 €**

Angers
www.angers.fr

Annexe 2 - ÉTAT DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES SUITE A UNE COMMISSSION DE SURENDETTEMENT (créances éteintes)

SERVICES ÉMETTEURS DES CRÉANCES	MONTANT DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES
CRECHES	536,00 €
CENTRES DE LOISIRS GARDERIES	1 216,49 €
REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	1 333,84 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	325,96 €
DIVERS	1 118,07 €
TOTAL	**4 530,36 €**

Angers
www.angers.fr

Annexe 3 - Etat des remises gracieuses de dettes

DEBITEUR	OBJET	DATE DU TITRE	BJ	N° TITRE	MONTANT
ASGA HOCKEY	Utilisation patinoire	05/08/2014	266	2014-3033	390,00 €
ASGA HOCKEY	Utilisation patinoire	12/12/2014	422	2014-4933	1 130,00 €
ASGA HOCKEY	Utilisation patinoire	02/04/2015	103	2015-798	1 130,00 €
ASGA HOCKEY	Utilisation patinoire	02/04/2015	103	2015-799	2 260,00 €
KONE BOUBACAR	Facturation crèche	2014	Divers factures crèches mai, juillet et août		164,02 €
NDJONGUE Mac Arthur	Frais de mise en fourrière		Régie fourrière		129,19 €
TOTAL					**5 203,21 €**

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 34 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 34 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-526***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Transfert de compétence - Clôture du budget annexe chaufferies urbaines.

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

L'arrêté Préfectoral en date du 1er septembre 2015 officialise le transfert à Angers Loire Métropole de nouvelles compétences relatives à l'Energie avec notamment la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbain.

En conséquence, Angers Loire Métropole a créé par délibération n° 2015-185-du 14 septembre 2015 un budget annexe dénommé « RESEAUX DE CHALEUR » pour assurer cette compétence.

Il en résulte que le budget annexe CHAUFFERIES URBAINES ne fonctionne plus. Les résultats de clôture de ce budget ci-dessous ont été repris au budget principal de la ville par délibération n° 2016-273 lors du conseil municipal du 27 juin 2016:

Résultats de clôture :

	RESULTAT de CLOTURE fin 2014	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT DE CLOTURE AVANT RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE
BUDGET CHAUFFERIE	1 000 288,54	0,00	**-627 169,36**	**373 119,18**	0,00	**373 119,18**

Le budget annexe « chaufferies urbaines » de la Ville d'Angers doit donc être clôturé.

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-50 en date du 1er septembre 2015 portant transferts et modifications de compétence de la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole
Vu la délibération n°2016-272 en date du 27 juin 2016 portant arrêt des comptes de l'année 2015 du budget principal de la ville et des budgets annexes
Vu la délibération n°2016-273 en date du 27 juin 2016 portant affectation des résultats

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Clôture le budget annexe « CHAUFFERIES URBAINES » au 31août 2015.

Transfère l'actif du budget « CHAUFFERIES URBAINES » au Budget « RESEAUX DE CHALEUR » conformément à la liste ci-jointe en annexe 1.

Transfère les garanties d'emprunts associées au réseau de chaleur Roseraie / Orgemont jointes en annexe 2.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 34 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer toutes les pièces afférentes à ce transfert et à la clôture de ce budget.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 35 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 35 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-527***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Conventions de gestion - Avenant n°1 - Approbation

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

Suite au transfert à Angers Loire Métropole des compétences nécessaires à sa transformation en Communauté urbaine par arrêté du Préfet du 1er septembre 2015, Angers Loire Métropole a conclu avec la Ville d'Angers une convention de gestion dans l'objectif d'assurer la continuité et la sécurité du service public.

Par cette convention, Angers Loire Métropole a confié l'exercice en son nom et pour son compte à la Ville d'Angers de :

- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie ;
- la création, l'aménagement et l'entretien des réseaux d'eaux pluviales ;
- la création, l'aménagement et l'entretien des réseaux d'éclairage public.

Après un an de mise en œuvre de cette convention de gestion, il y a lieu de procéder par avenant à certains ajustements. Ces ajustements sont de plusieurs ordres, principalement :

- Financier, notamment : comme prévu par la convention initiale, une nouvelle annexe financière (annexe n°3) est arrêtée pour l'année 2016 ; par ailleurs, l'échéancier de versement des avances et des fonds de concours est modifié de manière à tenir compte des réalités budgétaires.

- Juridique, notamment : Angers Loire Métropole autorise la Ville d'Angers à utiliser l'ensemble des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice des compétences concernées.

- Opérationnelle, notamment : l'annexe n°1 sur le périmètre des compétences concernées est clarifiée et simplifiée.

Les montants des fonds de concours pour l'année 2016 indiqués dans l'annexe financière seront versés par la ville d'Angers après émission du titre de recettes par Angers Loire Métropole.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral du 1er septembre 2015 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2015 approuvant la convention de gestion,

Considérant l'intérêt, avec le recul d'une année de mise en œuvre de la convention de gestion, de procéder par avenant à quelques ajustements, pour certains prévus par la convention initiale,
Considérant l'avis de la Commission Finances du 13 octobre 2016,

DELIBERE

Approuve l'avenant n°1 aux conventions de gestion.

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'avenant n°1 à la convention de gestion avec Angers Loire Métropole,

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 35 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Impute les dépenses et les recettes au budget principal de l'exercice 2016 et suivants selon la nomenclature comptable en vigueur.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, ~~l'adjoint Délégué~~

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 36 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 36 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-528***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Société Anonyme de Construction et de Gestion de logements de la Ville d'Angers (SOCLOVA) - Cession d'actions

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

Afin de confirmer le rôle d'acteur d'immobilier social que la SOCLOVA a engagé sur le territoire de l'agglomération et au regard des compétences assurées par Angers Loire Métropole en matière d'habitat, la ville d'Angers souhaite céder une partie de ses actions SOCLOVA au bénéfice d'Angers Loire Métropole.

Pour mémoire, il est rappelé que le capital social de la SOCLOVA est de 7 905 000 € divisé en 316 200 actions. Avant cession, la composition du capital est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Ville d'Angers	179 875	56,89%
Alter Cités	37 790	11,95%
Caisse des Dépôts et Consignations	34 115	10,79%
Procivis CIPA IV	18 308	5,79%
Banque Populaire Atlantique (B.P.A.)	12 488	3,95%
Caisse d'Epargne Pays-de-Loire	12 000	3,80%
Solendi	12 000	3,80%
Banque CIC Ouest	5 515	1,74%
B.N.P. Paribas	4 020	1,27%
Crédit Mutuel	66	0,02%
Bull	13	0,00%
Angers Loire Métropole	10	0,00%
Capital	316 200	100%

Actuellement, la Ville d'Angers détient donc 179 875 actions et souhaite en céder 5%, soit 15 810, à Angers Loire Métropole. Le prix unitaire a été valorisé, selon la méthode de la situation nette, à 240,20 € soit un montant total de cession de 3 797 562 €. Après cession, la Ville d'Angers est ainsi toujours l'actionnaire majoritaire de la SOCLOVA avec 51.89 % et la composition du capital devient la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Ville d'Angers	164 065	51,89%
Alter Cités	37 790	11,95%
Caisse des Dépôts et Consignations	34 115	10,79%
Procivis CIPA IV	18 308	5,79%
Angers Loire Métropole	15 820	5,00%
Banque Populaire Atlantique (B.P.A.)	12 488	3,95%
Caisse d'Epargne Pays-de-Loire	12 000	3,80%
Solendi	12 000	3,80%
Banque CIC Ouest	5 515	1,74%
B.N.P. Paribas	4 020	1,27%
Crédit Mutuel	66	0,02%

Bull	13	0,00%
Capital	316 200	100%

Le transfert de propriété de ces actions interviendra postérieurement à la présente délibération à la date des inscriptions modificatives dans les comptes de la SOCLOVA.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général des Impôts, article 1042, II
Vu les statuts de la SOCLOVA

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Approuve la cession à Angers Loire Métropole de 15 810 actions détenues par la Ville dans le capital de la SOCLOVA pour un prix de l'action valorisé à **240,20 €** soit un montant total de **3 797 562 €.**
Le transfert de propriété de ces actions interviendra postérieurement à la présente délibération à la date des inscriptions modificatives dans les comptes de la SOCLOVA.

Approuve les modifications de la composition du capital social afférent.

Donne délégation à Monsieur le Maire ou à l'Adjoint aux Finances pour accomplir les formalités requises en vue de ces différentes opérations notamment pour signer tout document afférent aux cessions envisagées.

A l'effet de ces acquisitions d'actions sont visées les dispositions de l'article 1042.II du code général des impôts aux termes desquelles ces acquisitions ne donnent lieu à aucune perception au profit du Trésor, sous réserve que la décision de l'assemblée délibérante compétente pour décider de l'opération fasse référence à la disposition législative en cause et soit annexé à l'acte.

Désigne M. Michel BASLE en lieu et place de M. Roch BRANCOUR au Conseil d'Administration de la SOCLOVA.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 37 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 37 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-529***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Logi-Ouest - Refinancement de la dette auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Montant total de 4 880 992,36 € - Maintien de la Garantie.

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

Dans le cadre de la gestion de ses encours de dette, la société anonyme d'habitations à loyer modéré Logi-Ouest envisage de procéder au refinancement de 10 emprunts, garantis par la Ville d'Angers, pour un capital restant dû d'un montant total de quatre millions huit cent quatre vingt mille neuf cent quatre vingt douze euros et trente six centimes (4 880 992,36 €).

La société anonyme d'habitations à loyer modéré Logi-Ouest sollicite, à cet effet, le renouvellement de la garantie de la ville d'Angers en substitution de celle préalablement accordée.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du Code Civil ;
Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les contrats de prêt n° 51991 et 51992 en annexe signés entre la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Logi-Ouest ci-après l'emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Accorde la garantie de la Ville d'Angers, en substitution de celle accordée initialement, à hauteur de 100 %, à la société anonyme d'habitations à loyer modéré Logi-Ouest, pour le paiement des annuités (intérêts et capital) de plusieurs emprunts d'un montant total de quatre millions huit cent quatre vingt mille neuf cent quatre vingt douze euros et trente six centimes (4 880 992,36 €) que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions des contrats de prêt n° 51991 et 51992 constitués de dix lignes de prêt, destiné au refinancement d'une partie de la dette.

La garantie est accordée pour chaque ligne du prêt réaménagée, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalité ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés.

Lesdits contrats sont joints en annexe et font partie intégrante de la présente délibération. Les nouvelles caractéristiques des lignes du prêt réaménagées sont indiquées pour chacune d'entre elles, à l'annexe « Caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagé ».

Concernant les lignes du prêt réaménagées à taux révisable indexées sur l'inflation, les taux d'intérêts actuariel annuel mentionnés sont calculés sur la base de l'inflation en France mesurée par la variation sur douze mois de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble des ménages hors tabac

calculé par l'INSEE (Institut national des statistiques et des études économiques) et publiée, au Journal Officiel.
L'index inflation est actualisé aux mêmes dates que celles prévues pour la révision du taux du Livret A, en fonction du taux d'inflation en glissement annuel publié au Journal Officiel pris en compte par la Banque de France pour calculer la variation du taux du Livret A.

Les caractéristique financières modifiées s'appliquent à chaque ligne du prêt réaménagée référencée à l'Annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.
Le taux de l'indice révision pour l'inflation au 01/02/2016 est de 0,20 %

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale de remboursement des prêts, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la société anonyme d'habitations à loyer modéré Logi-Ouest dont il ne se serait pas acquitté à la date de leur exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage à se substituer à la société anonyme d'habitations à loyer modéré Logi-Ouest pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Au cas où ledit organisme, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues, ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la ville d'Angers s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple demande de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que la caisse prêteuse discute au préalable l'organisme défaillant.

S'engage pendant toute la durée des prêts à créer, en cas de besoin, une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des sommes dues.

Approuve la convention qui règle les conditions de cette garantie entre la société anonyme d'habitations à loyer modéré Logi-Ouest et la ville d'Angers et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention ainsi que tout document afférent à l'emprunt.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 38 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 38 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-530***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Quartier Doutre / Saint Jacques - Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha - Construction de 26 logements - Avenue René Gasnier - Garantie d'emprunts d'un montant total de 2 317 000 €.

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

La Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha envisage de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, plusieurs emprunts d'un montant total de deux millions trois cent dix sept mille euros, au taux et aux conditions applicables suivant la réglementation en vigueur à la date d'effet du contrat.

Ces emprunts sont destinés à financer la construction de 26 logements, 7 et 9 avenue René Gasnier à Angers.

La Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha sollicite, à cet effet, la garantie de la ville à hauteur de 50 % du montant emprunté, Angers Loire Métropole ne garantissant que 50 % des prêts contractés par les Entreprises Sociales pour l'Habitat.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du Code Civil ;
Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le contrat de prêt n° 54031 en annexe signé entre la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha ci-après l'emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Accorde la garantie de la ville d'Angers, à hauteur de 50 %, à la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha, pour le paiement des annuités (intérêts et capital) de plusieurs emprunts d'un montant total de 2 317 000 € (deux millions trois cent dix sept mille euros) que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 54031 constitué de 4 lignes de prêt, pour financer la construction de 26 logements, 7 et 9 avenue René Gasnier à Angers.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale de remboursement des prêts, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha, dont il ne se serait pas acquitté à la date de leur exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage à se substituer à la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 38 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Au cas où ledit organisme, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues, ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la ville d'Angers s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple demande de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que la caisse prêteuse discute au préalable l'organisme défaillant.

S'engage pendant toute la durée des prêts à créer, en cas de besoin, une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des sommes dues.

Approuve la convention qui règle les conditions de cette garantie entre la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha et la ville d'Angers et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention ainsi que tout document afférent à l'emprunt.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 39 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 39 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-531***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Quartier Madeleine / Saint Léonard / Justices - Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha - Construction de 27 logements - Secteur des Eclateries / Bâtiment C - Garantie d'emprunts d'un montant total de 2 874 000 €.

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

La Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha envisage de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, plusieurs emprunts d'un montant total de 2 874 000 €, au taux et aux conditions applicables suivant la réglementation en vigueur à la date d'effet du contrat.

Ces emprunts sont destinés à financer la construction de 27 logements secteur des Eclateries / Bâtiment C à Angers.

La Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha sollicite, à cet effet, la garantie de la ville à hauteur de 50 % du montant emprunté, Angers Loire Métropole ne garantissant que 50 % des prêts contractés par les Entreprises Sociales pour l'Habitat.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du Code Civil ;
Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n° DEL-2012-377 du Conseil de Communauté, fixant les conditions et modalités générales des garanties d'emprunt
Vu le contrat de prêt n° 52853 en annexe signé entre la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha ci-après l'emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Accorde la garantie de la ville d'Angers, à hauteur de 50 %, pour le paiement des annuités (intérêts et capital) de plusieurs emprunts d'un montant total de deux millions huit cent soixante quatorze mille euros (2 874 000 €) que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 52853 constitué de 4 lignes de prêt, pour financer la construction de 27 logements secteur des Eclateries / Bâtiment C à Angers.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale de remboursement des prêts, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha , dont il ne se serait pas acquitté à la date de leur exigibilité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 39 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage à se substituer à la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Au cas où ledit organisme, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues, ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la ville d'Angers s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple demande de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que la caisse prêteuse discute au préalable l'organisme défaillant.

S'engage pendant toute la durée des prêts à créer, en cas de besoin, une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des sommes dues.

Approuve la convention qui règle les conditions de cette garantie entre la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Immobilière Podéliha et la ville d'Angers et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention ainsi que tout document afférent à l'emprunt.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 40 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 40 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-532***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Quartiers Hauts de Saint Aubin - Société d'Economie Mixte Alter Cités - Aménagement de la ZAC des Capucins - Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine - Garantie d'emprunt d'un montant de 3 500 000 €.

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

La Société d'Economie Mixte Alter Cités envisage de contracter auprès du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, un emprunt de 3 500 000 € remboursable en 8 ans, au taux fixe de 1,10 % et aux conditions applicables suivant la réglementation en vigueur à la date d'effet du contrat.

Cet emprunt est destiné à financer l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté Capucins à Angers.

La Société d'Economie Mixte Alter Cités sollicite, à cet effet, la garantie de la ville à hauteur de 80 % du montant emprunté.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'article 2298 du Code Civil ;
Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Accorde la garantie de la Ville d'Angers à hauteur de 80 %, pour le paiement des annuités (intérêts et capital) d'un emprunt d'un montant de trois millions cinq cent mille euros (3 500 000 €) remboursable en 8 ans au taux fixe de 1,10 % et aux conditions applicables suivant la réglementation en vigueur à la date d'établissement du contrat, que cet organisme se propose de contracter auprès du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine pour financer l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté Capucins à Angers.

Les caractéristiques du prêt consenti par le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine sont, actuellement à titre indicatif, les suivantes :

- Durée : 8 ans
- Taux d'intérêt : fixe de 1,10 %
- Périodicité amortissement : Echéances trimestrielles
- Frais de dossiers : 0,15 % du montant emprunté avec un plancher de 150 €

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale de remboursement du prêt, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la Société d'Economie Mixte Alter Cités, dont il ne se serait pas acquitté à la date de leur exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage à se substituer à la Société d'Economie Mixte Alter Cités pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Au cas où ledit organisme, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues, ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la ville d'Angers s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple demande du Crédit Mutuel adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que la caisse prêteuse discute au préalable l'organisme défaillant.

S'engage pendant toute la durée du prêt, à créer, en cas de besoin, une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des sommes dues.

Approuve la convention qui règle les conditions de cette garantie entre la Société d'Economie Mixte Alter Cités et la ville d'Angers et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention ainsi que tout document afférent à l'emprunt.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 41 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 41 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-533***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Quartier Saint Serge / Ney / Chalouère - Office Public de l'Habitat / Angers Loire Habitat - Acquisition et amélioration de 9 logements - Villa Fantine - 28 et 28 bis rue Victor Hugo - Garantie d'emprunts d'un montant total de 604 000 €.

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

L'Office Public de l'Habitat, Angers Loire Habitat envisage de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, plusieurs emprunts d'un montant total de 604 000 €, au taux et aux conditions applicables suivant la réglementation en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt.

Ces emprunts sont destinés à financer l'acquisition et l'amélioration de 9 logements, Villa Fantine - 28 et 28 bis rue Victor Hugo à Angers.

L'Office Public de l'Habitat, Angers Loire Habitat sollicite, à cet effet, la garantie de la ville à hauteur de 100 % du montant emprunté. S'agissant d'opérations liées au programme national de rénovation urbaine, la commune est compétente pour garantir ces prêts.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2298 du Code Civil ;
Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le contrat de prêt n°52544 en annexe signé entre l'Office Public de l'Habitat ci-après l'emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Accorde la garantie de la ville d'Angers, à hauteur de 100 %, pour le paiement des annuités (intérêts et capital) de plusieurs emprunts d'un montant total de six cent quatre mille euros (604 000 €) que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 52544 constitué de 4 lignes de prêt pour financer l'acquisition et l'amélioration de 9 logements, Villa Fantine 28 et 28 bis rue Victor Hugo à Angers.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale de remboursement des prêts, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Office Public de l'Habitat, Angers Loire Habitat dont il ne se serait pas acquitté à la date de leur exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'Office Public de l'Habitat, Angers Loire Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Au cas où ledit organisme, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues, ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la ville d'Angers s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple demande de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que la caisse prêteuse discute au préalable l'organisme défaillant.

S'engage pendant toute la durée des prêts à créer, en cas de besoin, une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des sommes dues.

Approuve la convention qui règle les conditions de cette garantie entre l'Office Public de l'Habitat, Angers Loire Habitat et la ville d'Angers et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention ainsi que tout document afférent à l'emprunt.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint ~~Délégué~~
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 42 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 42 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-534***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Service des Assemblées

Composition Commissions Thématiques - Modificatif

Rapporteur : Christophe BÉCHU,

EXPOSE

Par délibération du 14 avril 2014, le Conseil Municipal a procédé à la création des Commissions thématiques suivantes :

-Commission Solidarités,
-Commission Aménagement et cadre de vie,
-Commission Educations.

Suite à l'accueil de Madame Marina PAILLOCHER lors du Conseil Municipal du 26 septembre 2016, il convient aujourd'hui de désigner celle-ci dans différentes Commissions municipales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-21
Vu la délibération DEL-2014-160 du 14 avril 2014, constituant la création des Commissions thématiques,
Vu la délibération DEL-2014-247 du 26 mai 2014, constituant la composition des Commissions thématiques,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Elit Madame Marina PAILLOCHER comme membre de la Commission Educations.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 43 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 43 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-535***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Ressources humaines

Spectacle de fin d'année pour le personnel

Rapporteur : Benoit PILET,

EXPOSE

Un temps de cohésion et de convivialité est proposé en fin d'année à l'ensemble du personnel de la Ville d'Angers, du CCAS et d'Angers Loire Métropole sous la forme d'un spectacle.

Pour 2016, le spectacle "Drôlement magique" d'Alain Choquette a été choisi.

Le spectacle aura lieu les 30 novembre et 1er décembre au Grand Théâtre, place du Ralliement.

Le contrat de cession de ce spectacle s'élève à 12 000 euros TTC auxquels s'ajoutent des frais d'hébergement, de repas et de transports d'une valeur estimée à 1 301,24 euros

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Approuve la convention avec la société de production "Le théâtre de la Gaîté-Montparnasse" en vue des représentations de "Drôlement magique" les 30 novembre et 1er décembre prochain au Grand Théâtre d'Angers dans le cadre du spectacle de fin d'année pour le personnel.

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer le contrat de cession ainsi que tout document afférent au dossier.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016, chapitre 020

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 44 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 44 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-536***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Ressources humaines

Évolution du tableau des emplois.

Rapporteur : Benoit PILET,

EXPOSE

La Ville a repris en régie directe la maison de quartier Jean Vilar au 1er janvier 2016. Les agents exerçants leur activité au sein de cet équipement ont été engagés au sein des effectifs municipaux et les postes nécessaires à la reprise des personnels ont été créés au tableau des emplois.

Un projet d'équipement visant à répondre aux attentes et aux besoins de la population est conduit depuis janvier 2016.

Un cours de danse africaine nécessitant l'accompagnement d'un intervenant percussionniste figurait parmi les activités offertes aux habitants. Toutefois, il s'avère que cette activité n'était fréquentée que par 3 habitants du quartier.

En conséquence, il a été décidé de ne pas maintenir cette activité, en raison du coût qu'elle représente et de l'absence de demande du territoire sur cette thématique.

Cette décision conduit à supprimer l'emploi d'adjoint d'animation intervenant percussionniste créé à temps non complet sur la base de 2,71 heures par semaine.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Propose la suppression de l'emploi d'adjoint d'animation intervenant percussionniste à temps non complet sur la base de 2,71 heures par semaine existant au tableau des emplois.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE ANGERS RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 45 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 45 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-537***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Droits de sols

Mise à disposition des services - Direction Aménagement et Développement des Territoires - Convention de mutualisation - Avenant n°2

Rapporteur : Benoit PILET,

EXPOSE

Afin de renforcer l'efficacité de leurs services et de mieux servir le projet de territoire, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole ont signé une convention cadre en mars 2012 qui fixe les dispositions générales de mutualisation de leurs services, pour une durée de 4 ans, reconductible un an, à compter du 1er janvier 2012.

S'agissant de la Direction Aménagement et Développement des Territoires, la convention précise les postes et missions concernés par la mutualisation ainsi que les indicateurs permettant l'établissement d'une part du coût global du service et d'autre part, des modalités financières de répartition entre la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole.

L'avenant n° 2 a pour objet de prendre en compte les modifications d'organisation intervenues depuis la signature de l'avenant n°1 à la convention initiale. Cela concerne notamment l'intégration de la Ville d'Angers au service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols pour la Direction Aménagement et Développement des territoires.
Cet avenant prendra effet à compter du 1er octobre 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Approuve l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition relative à la mutualisation de la Direction Aménagement et Développement des Territoires

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer cet avenant.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire,
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

MAIRIE D'ANGERS

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 46 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 46 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-538***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Ressources humaines

Mise en œuvre de formations professionnelles pour le CCAS par l'Institut Municipal - Convention - Approbation

Rapporteur : Benoit PILET,

EXPOSE

Au regard des différents champs d'interventions de l'Institut Municipal et au vu des besoins en développement des compétences des agents du CCAS recensés dans le cadre du plan de formation, il est envisagé de confier à l'Institut Municipal la mise en œuvre de certaines actions de formation.

Cette convention a pour objectif de formaliser les modalités de mise en œuvre de ces formations.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Approuve la convention et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention.

Impute les recettes au budget principal de l'exercice de l'année 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 47 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 47 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-539***

RAYONNEMENT ET COOPERATIONS - Coopération économique

Accueils et déplacements de groupes scolaires - Attribution de subventions

Rapporteur : Benoit PILET,

EXPOSE

Le dispositif d'attribution des subventions aux établissements scolaires dans le cadre de leurs déplacements à l'étranger inclut les séjours linguistiques et les échanges scolaires organisés par les établissements d'Angers, sans distinction du lieu de résidence des élèves. Le barème d'attribution a été approuvé par la délibération DEL 2012 - 112 du 26 mars 2012.

Conformément à ces dispositions, il est proposé d'attribuer aux structures suivantes les subventions d'un montant prévisionnel de :

- Collège La Cathédrale
Accueil d'élèves allemands
Du 02 au 11 novembre 2016 ..... 150 €

- Lycée Chevrollier
Accueil d'élèves norvégiens
Du 13 au 20 novembre 2016 ..... 150 €

- Lycée David d'Angers
Accueil d'élèves australiens
Du 22 septembre au 05 octobre 2016 ..... 150 €

- Lycée Jean Moulin
Accueil d'élèves suédois
Du 12 au 19 octobre 2016 ..... 150 €

- Collège David d'Angers
Séjour (échange) à Boston - Massachusetts (Etats-Unis) du 19 octobre au 09 novembre 2016
1 classe (28 élèves) ..... 1708 €

- Lycée Sacré Coeur
Séjour (échange) à Vancouver (Canada) du 12 au 27 octobre 2016
1 classe (30 élèves) ..... 1830 €

- Lycée Sainte Agnès
Séjour (échange) à Brendrecht (Pays-Bas) du 03 au 08 novembre 2016
1 classe (16 élèves) ..... 200 €

- Lycée Sainte Agnès
Séjour (échange) à Austin (Etats-Unis) du 10 au 22 octobre 2016
1 classe (17 élèves) ..... 2074 €

- Lycée Joseph Wresinski

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 47 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Séjour à Amsterdam (Pays-Bas) du 15 au 18 novembre 2016
1 classe (15 élèves dont 2 boursiers) ..... 140 €

TOTAL **6 552 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Approuve le versement de subventions aux établissements scolaires pour un montant prévisionnel total de 6 552 €, détaillé comme suit :

- 150 € au Collège La Cathédrale
- 150 € au Lycée Chevrollier
- 1 708 € au Collège David d'Angers
- 150 € au Lycée David d'Angers
- 150 € au Lycée Jean Moulin
- 1 830 € au Lycée Sacré Coeur
- 2 274 € au Lycée Sainte Agnès
- 140 € au Lycée Joseph Wresinski

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

Abstention: 1, M. Alain PAGANO.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 48 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 48 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-540***

RAYONNEMENT ET COOPERATIONS - Coopération décentralisée

Coopération décentralisée Angers - Bamako - Centre de santé communautaire - Attribution d'une subvention

Rapporteur : Benoit PILET,

EXPOSE

Dans le cadre du jumelage avec Bamako et de son intervention dans le cadre d'une coopération décentralisée, la Ville d'Angers a construit un centre de santé communautaire (CSCOM) dans chacune des 6 communes de Bamako.

Outre les travaux de maintenance régis par une convention avec chacune des associations gestionnaires de ces CSCOM, il a été établi, avec elles et les équipes médicales, un programme de renouvellement annuel de petits matériels médicaux et de formations.

C'est ainsi que depuis 2008, la Ville d'Angers a consacré près de 77 000 euros à l'achat de matériels et plus de 10 200 euros à la formation.

La ville d'Angers a été informée en septembre dernier qu'un incendie avait partiellement ravagé le CSCOM de la commune 2 de Bamako (FELASCOM – ASACO BONIABA) au mois de juillet 2016.
Le départ de feu a eu lieu après que des pluies diluviennes aient frappé la région. Les installations électriques de l'établissement n'ont pas résisté et ont causé le démarrage de l'incendie.
Les dommages matériels sont très importants et concernent notamment la pharmacie.

A l'annonce des difficultés rencontrées par l'association gestionnaire (Association de santé communautaire de Niarela – ASACO BIONABA) et afin que cette dernière puisse intégralement reconstituer son stock de médicaments, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Approuve le versement d'une subvention de 2000 € à l'Association de santé communautaire de Niarela – ASACO BIONABA.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 48 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 49 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 49 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-541***

RAYONNEMENT ET COOPERATIONS - Relations publiques - Protocole

Colloque international sur l'Autoformation organisé par l'Université Catholique de l'Ouest - Attribution d'une subvention

Rapporteur : Michel BASLE,

EXPOSE

L'Université Catholique de l'Ouest organise dans ses locaux le 9° colloque international sur l'Autoformation, du 26 au 28 octobre 2016. Ces journées de travail, auxquelles participeront 400 personnes, s'inscrivent dans la suite des huit précédents colloques et dans le sillage des quatre précédentes manifestations organisées par l'UCO : en 2009 : *« les défis de l'anticipation »* - en 2014 : *« Grandir et vieillir, comment repenser les âges de la vie ? »* et en 2015 et 2016 : *« Technologies et Usages ».*

Ce 9° colloque, intitulé *« apprendre ensemble dans la société de l'accélération »* réunira des universitaires autour des pratiques et des recherches sur la manière dont chacun apprend tout au long de la vie. Praticiens, chercheurs, formateurs mais également professionnels de l'éducation, du travail et de la santé sont attendus.

La Ville d'Angers a été sollicitée pour soutenir l'organisation de ces rencontres. Considérant l'intérêt de débattre autour d'une telle problématique d'actualité que représente la société de l'accélération, il est proposé l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'Université Catholique de l'Ouest, afin de financer une partie des prestations indispensables au bon déroulement de cet événement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Attribue une subvention de 2 000 € à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO)

Impute la dépense au budget principal de l'exercice 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité
Contre: 1, M. Alain PAGANO.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 50 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 50 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-542***

SANTE PUBLIQUE - Prévention et promotion de la santé

Association Soleil AFELT - Association MUS'AZIK - Attribution de subventions

Rapporteur : Françoise LE GOFF,

EXPOSE

- L'association Soleil AFELT (association d'Amis et de Familles d'Enfants atteints de Leucémies et de cancers) a été créée en 1983 par des parents d'enfants pour améliorer les conditions de soins et d'hospitalisations des enfants. Soleil AFELT travaille en partenariat avec les organismes sociaux et de nombreuses autres associations en lien avec la problématique des enfants malades.

  Elle a pour objectifs :

  - Entraide : aider les enfants et leur famille à rompre l''isolement dû à leur détresse et à leur souffrance,
  - Soutien : soutenir leurs efforts pour assumer les rigueurs et contraintes des traitements, pour sauvegarder l'équilibre familial pendant et après la maladie,
  - Qualité de vie : participer à l'amélioration de la vie des enfants et de leurs familles pendant et après la durée des soins tant à l'hôpital qu'à l'extérieur...

  L'association a notamment porté la création de la maison des familles « la maison du Figuier » qui accueille tout accompagnant d'enfant soigné dans l'agglomération angevine, mais aussi l'enfant malade lui-même, la veille d'un examen matinal par exemple.
  L'association organise également des conférences grand public dans le cadre de ses thématiques d'intervention. Ce sera le cas le 25 novembre à la Cité avec une conférence intitulée « Vivre ou accompagner le deuil d'enfant ».
  Pour permettre l'organisation de cette conférence qui s'inscrit dans la politique municipale de santé, nous proposons d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle de 150 euros.

- L'exposition à des niveaux sonores fréquents, intensifs et répétés de musique dite « amplifiée » est l'une des causes des troubles de l'audition. Le *Baromètre santé 2014*, révèle que 25% des 15 – 19 ans ont un usage fréquent et intensif d'écoute avec un casque ou des écouteurs. D'autres risques liés à la fréquentation des salles de musiques amplifiées (concerts, discothèques...) sont également très présents à ces âges. Ces données suggèrent la nécessité de renforcer les interventions de prévention visant à préserver le capital auditif, en particulier chez les adolescents et les jeunes adultes.

  Depuis 2007, la Ville d'Angers, partenaire du Chabada et de la Mutualité Française Anjou Mayenne, facilite l'organisation de concerts pédagogiques de prévention des risques auditifs : Peace and Lobe. Articulé autour de l'histoire de la musique amplifiée, le spectacle aborde les messages essentiels de prévention.

  En 2012, l'association MUS'AZIK a repris le portage du projet Peace and Lobe en Pays de la Loire. L'association organise une soixantaine de séances annuelles qui permettent de sensibiliser 10 000 à 12 000 collégiens et lycéens dont près de 800 à Angers en 6 séances.

  Le projet est notamment soutenu par le Conseil Régional, les Conseils Départementaux, l'ARS, la DRAC, Harmonie Mutuelle et accompagné par le Rectorat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 50 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Ce projet rencontre les démarches initiées par la Ville dans la prévention des risques auditifs. C'est pourquoi, il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 euros destinée à la prise en charge d'une séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 04 octobre 2016

DELIBERE

Attribue les subventions suivantes :

Organisateur	Thème	Date	Budget	Subvention Ville d'Angers	Imputation
Soleil AFELT	Conférence grand public	25 novembre	700 €	150 €	VA042O002/798
MUS'AZIK	Concert	Novembre	3 000 € la séance	2 000 €	VA042O002/798
TOTAL				2 150 €	

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 51 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 51 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-543***

SANTE PUBLIQUE - Handicap

Association ADAPEI 49 - Organisation d'un concert- Attribution d'une subvention

Rapporteur : Françoise LE GOFF,

EXPOSE

L'association ADAPEI 49 est gestionnaire de 30 établissements, services ou dispositifs répartis sur l'ensemble du département. Elle contribue par la diversité des services proposés à la mise en œuvre des parcours de vie de chaque personne accompagnée. Y sont accueillis, selon les établissements, des enfants, adolescents et adultes présentant des handicaps variés : déficience intellectuelle, autisme et troubles envahissant du développement, troubles psychiques, handicaps associés.

L'association assure, en dehors de la gestion de ses établissements, des actions auprès de ses adhérents et notamment des familles pour lesquelles elle ne dispose pas de financements institutionnels. Il s'agit notamment :

- de formations à l'accessibilité qui sont proposées à des entreprises, lieux culturels, espaces publics ;
- d'aides aux départs en vacances en partenariat avec l'Unapei ;
- de l'animation par un accompagnateur d'un conseil consultatif des personnes handicapées,
- du développement de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées (élaboration d'un passeport santé pour les personnes ayant des difficultés de communication et de fiches adaptées explicatives) ;
- de l'organisation de réunions thématiques à destination des familles (vieillissement des personnes handicapées, gestion du patrimoine, …) ;
- de la présence dans de nombreuses instances (commission d'accessibilité par exemple),
- de l'élaboration de documents d'information aux familles ;
- de l'accompagnement d'administrateurs à la démarche éthique.

Pour financer ces actions, l'association organise différentes manifestations. Le Concert du 16 octobre au Théâtre Chanzy s'inscrivait dans ce cadre. Le groupe de musique est intervenu à titre gracieux.

L'association ADAPEI 49 participe activement à la politique municipale dans le champ du handicap et de l'accessibilité. C'est la raison pour laquelle il est proposé de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 200 euros pour prendre en charge une partie des frais liés à l'organisation de ce concert.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Solidarités du 04 octobre 2016

DELIBERE

Attribue à l'association ADAPEI 49 une subvention de 200 euros pour l'organisation d'un concert.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 51 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 52 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 52 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-544***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Aménagements de voirie urbaine

Plan Urgence Voirie - Quartier Justices Madeleine Saint Léonard- Enfouissement des réseaux aériens de la rue de Bruxelles- Fonds de concours et convention avec le SIEML - Approbation

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux aériens réalisés rue de Bruxelles, des investigations autour de canalisations et de branchements de gaz ont entrainé la réalisation de travaux supplémentaires. Par ailleurs, l'ajout de deux chambres de télécommunications s'est avéré nécessaire.

L'arrêté préfectoral du 6 juillet 2009 a autorisé l'adhésion de la Ville d'Angers au Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine-et-Loire (SIEML).
L'arrêté préfectoral du 1er septembre 2015 a confié par convention, à la Ville d'Angers et sur son territoire, la gestion, pour le compte d'Angers Loire Métropole, des compétences voirie, eaux pluviales et éclairage public, transférées à Angers Loire Métropole, suite à la mise en place de la Communauté Urbaine.

A ce titre, la Ville d'Angers accepte de verser un fonds de concours au SIEML, pour les travaux supplémentaires dans le cadre de l'opération d'enfouissement des réseaux électriques basse tension, rue de Bruxelles.

Par ailleurs, la maîtrise d'ouvrage temporaire de ces travaux complémentaires est confiée au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire, selon la convention cadre du 24 décembre 2009.

Il convient donc de :

1. Verser un fonds de concours au SIEML pour le réseau basse tension, selon les modalités suivantes :

   - Montant de l'opération : 2 481,79 €
   - Taux du fonds de concours versé par la Ville : 75%

   Soit un montant à verser au SIEML de : 1 861,34 €

2. Etablir une convention de maitrise d'ouvrage temporaire avec le SIEML, pour les travaux complémentaires liés aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens pour la rue de Bruxelles. La Ville d'Angers prendra en charge l'intégralité des travaux, tel que définit en annexe 1 de la convention, soit un coût de 2 455,15 € TTC.

Les coûts de l'ensemble des travaux étant estimatifs, la Ville supportera les coûts réels des travaux réalisés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Autorise le versement des fonds de concours au SIEML pour les travaux de la rue de Bruxelles.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 52 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Autorise le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le SIEML dans le cadre des travaux supplémentaires d'enfouissement des réseaux aériens de la rue de Bruxelles.

Impute les dépenses correspondantes au budget de l'exercice 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le ~~Maire, l'adjoint~~ Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 53 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 53 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-545***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Aménagements de voirie urbaine

Quartiers Belle-Beille et Hauts de Saint-Aubin- Rue Louise Labé - Prolongation de la voie et Square Françoise Seigner -Rectification de la dénomination de la voie

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

La rue Louise Labé avait été créée pour permettre la desserte des logements suite à la réalisation du programme immobilier d'Angers Loire Habitat. Il est nécessaire aujourd'hui de la prolonger afin de créer une jonction entre la rue de la Barre et la rue de Pruniers.

Voie	Tenant	Aboutissant
Rue Louise Labé	Rue de la Barre	Rue de Pruniers

Il y a lieu de rectifier l'erreur matérielle de la délibération du 27 juin 2016, portant sur l'orthographe du nom. Il faut lire Françoise Seigner et non Françoise Seignier.

Voie	Tenant	Aboutissant
Square Françoise Seigner Actrice, Metteuse en scène (1928-2008)	Rue Jean-Claude Brialy	Allée Michel Galabru

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Approuve la prolongation de voie et le rectificatif d'erreur matérielle, comme énoncé ci-dessus.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 53 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 54 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 54 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-546***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Aménagements de voirie urbaine

Quartier Monplaisir - Rue du Petit Chaumineau - Déclassement.

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Dans le cadre d'une opération concertée avec les services de la Ville, un promoteur souhaite réaliser un programme immobilier, dont une partie est située sur deux parcelles appartenant au domaine public communal.
Ces deux espaces, respectivement d'une surface de 75 et 96 m2, servent actuellement de stationnement sauvage et n'ont pas intérêt à être conservés dans le domaine public.
Il y a donc lieu de procéder au déclassement du domaine public de ces deux parcelles d'une surface totale de 171 m2 en vue de leur revente au promoteur pour réaliser un projet de bâtiment urbain cohérent avec son environnement.

Conformément aux articles R 141-4 et R 141-9 du Code de la voirie routière, le dossier a été soumis à enquête publique préalablement aux déclassements, du 12 au 26 septembre 2016. Au vu d'un avis favorable du commissaire enquêteur émis par rapport argumenté, le déclassement de ces parcelles est proposé.

De plus, dans le cadre de la mise en place de la Communauté urbaine, la commune d'Angers est chargée de la mise en œuvre et de la gestion de la compétence voirie et des réseaux d'éclairage public et d'eaux pluviales, pour le compte d'Angers Loire Métropole. C'est pourquoi, le Président d'Angers Loire Métropole a été préalablement sollicité et a émis un avis favorable à ces déclassements.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière

Considérant l'avis favorable du Président de la Communauté urbaine
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Prononce le déclassement du domaine public de deux parcelles d'une superficie d'environ 171 m2, situées rue du petit Chaumineau, en vue de leur revente.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

MAIRIE D'ANGERS

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 55 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 55 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-547***

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS - Pilotage de la politique

Fourrière municipale - Adhésion de la commune de Beaucouzé à l'entente intercommunale organisant l'accueil et la garde des véhicules mis en fourrière - Avenant n°2

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

La Ville d'Angers disposant des capacités techniques pour assurer la garde des véhicules, a conclu le 17 novembre 2014, avec 9 autres communes de la Communauté urbaine, une entente intercommunale par voie de convention selon les dispositions des articles L 5221-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération du 25 avril 2016, la Ville d'Angers a approuvé par un premier avenant l'adhésion de la commune nouvelle de Longuenée-en-Anjou.

Par cette entente, les parties ont convenu que la Ville d'Angers assurerait pour leur territoire, la garde et la restitution, la destruction ou la revente au service des Domaines, des véhicules mis en fourrière.

La commune de Beaucouzé a souhaité adhérer à l'entente intercommunale. Il y a donc lieu d'adopter un avenant n°2 à la convention d'entente.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2016

Considérant que la commune de Beaucouzé souhaite adhérer à l'entente intercommunale du 17 novembre 2014 pour son territoire,

Considérant la capacité de la Ville d'Angers pour assurer la garde des véhicules mis en fourrière sur un territoire élargie, dans les conditions de l'entente actuelle,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Approuve l'avenant n°2 à la convention d'entente.

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'avenant à la convention avec la commune de Beaucouzé.

Impute les dépenses et recettes aux budgets de l'exercice 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 55 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 56 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 56 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-548***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Achat - Commande publique

Cession de véhicules réformés

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

La Ville d'Angers souhaite vendre par voie d'enchères des véhicules réformés.

Les enchères seront organisées par Messieurs Xavier CHAUVIRE et Raphaël COURANT, commissaires-priseurs à Angers, Cholet et Mozé-sur-Louet.

Les matériels soumis à la vente sont les suivants :

Nom	Immatriculation	Date d'acquisition	Genre	Désignation	Cpt. Réel au 3/10/2016	Prix de réserve
RENAULT KANGOO 5 PL GPL	5153-XB-49	31/07/1998	VP	GPL	71 209	250,00 €
150.08 BENNE TP PTC 8.5 T	CQ-977-YC	30/11/2001	CAM	GASOIL	150 414	1 000,00 €
RENAULT KANGOO FOURGON EG	3401-YF-49	19/06/2002	CTTE	GPL	108 537	250,00 €
RENAULT KANGOO 5 PL EG	3403-YF-49	19/06/2002	VP	GPL	106 701	250,00 €
RENAULT KANGOO 5 PL EG	3408-YF-49	19/06/2002	VP	GPL	127 734	250,00 €
RENAULT KANGOO 5 PL EG	3411-YF-49	19/06/2002	VP	GPL	166 480	250,00 €
RENAULT KANGOO 5 PL EG	3719-YF-49	20/06/2002	VP	GPL	124 632	250,00 €
PEUGEOT PARTNER FOURG EG	4241-YN-49	29/06/2003	CTTE	GPL	98 865	250,00 €
PEUGEOT EXPERT FOURGON EG	3266-YN-49	24/06/2003	CTTE	GPL	89 463	250,00 €
PEUGEOT PARTNER BREAK 5 P	4239-YN-49	27/06/2003	VP	GPL	110 640	250,00 €
RENAULT TWINGO EG	793-YP-49	30/07/2003	VP	GPL	123 834	250,00 €
RENAULT TWINGO EG	592-YT-49	08/03/2004	VP	GPL	100 647	250,00 €
RENAULT TWINGO EG	9903-YW-49	29/07/2004	VP	GPL	116 000	250,00 €
RENAULT KANGOO 5 PL EG	2164-ZD-49	15/06/2005	VP	GPL	112 117	250,00 €
RENAULT KANGOO 5 PL EG	2352-ZD-49	15/06/2005	VP	GPL	115 650	250,00 €
RENAULT KANGOO 5 PL EG	3500-ZM-49	26/07/2006	VP	GPL	163 470	250,00 €
RENAULT KANGOO FOURGON GO	5584-ZY-49	29/11/2007	CTTE	GASOIL	143 269	500,00 €

Il est proposé d'approuver la vente de ces véhicules par voie d'enchères.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 56 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Approuve la vente des véhicules mentionnés ci-dessus par voie d'enchères,

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tous les documents y afférents,

Impute la recette aux articles correspondant à la nomenclature M14 en vigueur à la date du mandat sur le budget correspondant pour les exercices 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 57 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 57 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-549***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Société d'économie mixte Angers Loire Tourisme - Office de tourisme de l'Agglomération Angevine - Rapport d'activité 2015

Rapporteur : Jeanne BEHRE-ROBINSON,

EXPOSE

Conformément à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance des sociétés publiques locales.

Ce rapport reprend de manière détaillée les éléments financiers et l'activité de cette société.

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Prend acte de la présentation du rapport annuel 2015 de la Société d'économie mixte Angers Loire Tourisme

Le Conseil Municipal délibère et Prend acte

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 58 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 58 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-550***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Société publique locale d'aménagement de l'Anjou (SPL Anjou) - Rapport d'activité 2015

Rapporteur : Jeanne BEHRE-ROBINSON,

EXPOSE

Conformément à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés publiques locales.

Ce rapport reprend de manière détaillée les éléments financiers et l'activité de cette société.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1524-5,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Prend acte de la présentation du rapport annuel 2015 de la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou

Le Conseil Municipal délibère et Prend acte

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 59 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 59 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-551***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Société anonyme d'économie mixte - Société d'équipement du Département de Maine-et-Loire (SODEMEL) - Rapport d'activité 2015

Rapporteur : Jeanne BEHRE-ROBINSON,

EXPOSE

Conformément à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés publiques locales.

Ce rapport reprend de manière détaillée les éléments financiers et l'activité de cette société.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1524-5,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Prend acte de la présentation du rapport annuel 2015 de la société d'équipement du Département de Maine-et-Loire (SODEMEL)

Le Conseil Municipal délibère et Prend acte

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 60 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 60 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-552***

RAYONNEMENT ET COOPERATIONS - Pilotage de la politique

Tourisme et Port fluvial - Gestion et Exploitation de l'équipement - Délégation de Service Public - Rapport annuel 2015

Rapporteur : Jeanne BEHRE-ROBINSON,

EXPOSE

Par délibération du 25 novembre 2013, le Conseil Municipal a confié la gestion de l'office de tourisme et du port fluvial à la SEML Angers Loire Tourisme, dans le cadre d'une convention de délégation de service public.

En application de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales renvoyant à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession, « *le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.* »

Ce rapport permet aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

La particularité de ce contrat réside en ce qu'au mois de septembre 2015, la compétence « office de tourisme » a été transférée à l'agglomération dans le cadre de son évolution en communauté urbaine, le port fluvial restant à la Ville. Le rapport 2015 fait état de l'ensemble de la délégation.

La Ville d'Angers doit prendre acte de la remise du rapport annuel du délégataire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'ordonnance du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,
Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 28 septembre 2016
Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 novembre 2013

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Prend acte de la présentation du rapport annuel 2015 de la délégation de service public du tourisme et port fluvial par la SEML Angers Loire Tourisme.

Le Conseil Municipal délibère et Prend acte

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 60 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 61 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 61 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-553***

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMOINE - Soutien aux autres activités culturelles

Le Chabada - Délégation de Service Public - Rapport annuel 2015 du délégataire l'Adrama-Chabada

Rapporteur : Jeanne BEHRE-ROBINSON,

EXPOSE

Depuis 1994, la Ville d'Angers délègue la gestion du service public du lieu-dit Le Chabada, labellisé « Scène de Musiques actuelles » « SMAC » par le Ministère de la Culture.

Cet équipement est un pôle de référence dans le domaine des musiques actuelles tant sur le plan local, régional que national.

Le Chabada est actuellement géré et exploité par l'Association pour le Développement du Rock et des Autres Musiques à Angers (Adrama-Chabada), par convention de délégation de service public courant du 1er juillet 2015 au 30 juin 2020.

Le service délégué porte sur les missions suivantes :

1. La découverte, la promotion et la diffusion des musiques actuelles, à travers la programmation d'artistes angevins, français, européens et internationaux, dans un souci constant de faire découvrir les nouvelles tendances artistiques.

2. La création et l'accompagnement des pratiques artistiques locales (résidence d'artistes, accueil des amateurs, etc.).

3. L'encouragement d'initiatives locales en matière de promotion et de développement des musiques actuelles amplifiées, y compris des cultures émergentes.

4. Le développement de l'action culturelle et de la sensibilisation auprès des publics (scolaires, monde associatif, quartiers).

5. La gestion et l'exploitation administrative, technique et financière du lieu-dit Le Chabada.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégant doit assurer un suivi et un contrôle de l'exécution du service délégué. Conformément à l'article L1411-3 de ce code, le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Pour l'année 2015, le rapport du délégataire couvre deux périodes, correspondant à deux contrats de délégation de service public différents avec l'Adrama-Chabada, une du 1er janvier au 30 juin et une du 1er juillet au 31 décembre.

Il présente les éléments suivants :

- le cadre général de la Délégation de Service Public,
- la description des activités réalisées en 2015 dans le cadre de la délégation,

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 61 ***(dans l'Ordre du Jour)***

- l'analyse financière et comptable des opérations afférentes à l'exécution de la mission,
- l'analyse de la qualité de service,
- les éléments prévisionnels : projets nouveaux, plan d'investissements, budget prévisionnel.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016
Considérant l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 28 septembre 2016

DELIBERE

Prend acte de la présentation du rapport annuel 2015 de la délégation de service public « Le CHABADA ».

Le Conseil Municipal délibère et Prend acte

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, ~~l'adjoint Délégué~~
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 62 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 62 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-554***

ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS

Espace de remise en forme SPAVITA - Délégation de Service Public (DSP) - Rapport annuel du délégataire 2015.

Rapporteur : Jeanne BEHRE-ROBINSON,

EXPOSE

Avec l'ouverture d'AquaVita, la Ville d'Angers a mise en place une offre de services innovante pour le public afin de répondre à de nouvelles attentes des usagers en matière de baignade de loisirs, familiale, ludique, sportive et de balnéothérapie.

C'est ainsi qu'elle a confié à la Société Publique Locale Angers Agglomération (SPL2A), devenue ALTER Public, la gestion de l'espace de remise en forme SPAVITA du Centre Aqualudique AquaVita par voie de délégation de Service Public, de type affermage, pour une durée de 8 ans.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégant doit assurer un suivi et un contrôle de l'exécution du service délégué. Conformément à l'article L1411-3 de ce code, le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Il présente les éléments suivants :
- le cadre général de la DSP,
- la description des activités réalisées dans le cadre de la DSP,
- l'analyse financière et comptable des opérations afférentes à l'exécution de la mission,
- l'analyse de la qualité du service,
- les éléments prévisionnels.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Educations du 06 octobre 2016

DELIBERE

Prend acte de la présentation du rapport annuel 2015 de la Délégation de Service Public pour la gestion de l'espace de remise en forme SPAVITA.

Le Conseil Municipal délibère et Prend acte

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, Le Délégué

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 63 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 63 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-555***

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DU TOURISME - Equipements à vocation économique et touristique

Gestion et exploitation du Centre des Congrès - Délégation de service public - Rapport annuel du délégataire

Rapporteur : Michelle MOREAU,

EXPOSE

La Ville d'Angers a délégué la gestion et l'exploitation du Centre des Congrès à la SEML Angers Expo Congrès pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2017.

En application de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016, la SEML Angers Expo Congrès a remis à la Ville d'Angers un rapport présentant, pour l'année 2015, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du service public délégué et une analyse de la qualité de ce service.

Ce rapport annuel est soumis à l'Assemblée délibérante qui doit en prendre acte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L1411-3
Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016

Considérant l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 28 septembre 2016
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Prend acte du rapport annuel 2015 remis par la SEML Angers Expo Congrès dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du Centre des Congrès.

Le Conseil Municipal délibère et Prend acte

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Florian SANTINHO

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 64 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 64 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-556***

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DU TOURISME - Equipements à vocation économique et touristique

Parc des Expositions - Délégation de service public - Rapport annuel du délégataire

Rapporteur : Michelle MOREAU,

EXPOSE

La Ville d'Angers a délégué la gestion du Parc des Expositions à la SEML Angers Expo Congrès par convention d'affermage dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2017.

En application de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016, la SEML Angers Expo Congrès a remis à la Ville d'Angers un rapport présentant, pour l'année 2015, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du service public délégué et une analyse de la qualité de ce service.

Ce rapport annuel est soumis à l'Assemblée délibérante qui doit en prendre acte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L1411-3
Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016

Considérant l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 28 septembre 2016
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Prend acte du rapport annuel 2015 remis par la SEML Angers Expo Congrès dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion du Parc des Expositions.

Le Conseil Municipal délibère et Prend acte

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 65 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 65 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-557***

PARCS, JARDINS ET PAYSAGES - Entretien des parcs et jardins

Périmètre partiel de préservation des espèces aquatiques pêchées sur l'étang St Nicolas et le parc de Balzac - Transfert à la Fédération Départementale de Pêche de Maine-et-Loire - Approbation.

Rapporteur : Alain AUGELLE,

EXPOSE

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 17 juillet 2015, la Ville a confié à la Fédération Départementale de Pêche de Maine et Loire l'instruction du dossier de mise en réserve de pêche permanente des parties amont et aval de l'étang St Nicolas par arrêté préfectoral et la mise en place d'un parcours de « graciation » connu sous le terme anglo-saxon de « No-Kill ».

Cette délégation permet à la Fédération de centraliser les demandes de mise en réserve des communes et de soumettre ces demandes à la validation de la Commission technique départementale de la pêche et de la Commission de bassin pour la pêche professionnelle en eau douce, dans le cadre du processus de l'obtention d'un arrêté préfectoral en la matière.

Afin de permettre à la Fédération Départementale de Pêche de Maine et Loire de poursuivre la gestion de ce dossier, il convient désormais de lui donner délégation de représenter la Ville dans ce cadre à titre permanent.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Environnement et plus particulièrement les articles :

- L 436-1 et R436-3 portant sur la règlementation générale ;
- R 436-23 IV qui prévoit la possibilité pour le préfet d'interdire dans certaines parties de cours d'eau ou de plans d'eau certains modes de pêche, de limiter l'emploi de lignes à des techniques de pêche ou d'exiger de tous pêcheurs qu'il remette à l'eau le poisson qu'il capture ;
- R 436-69 qui prévoit les mises en réserve ;

Vu l'arrêté municipal AR-2015-39 du 1er avril 2015 portant sur le règlement de pêche de l'étang St Nicolas et le Brionneau traversant le parc Balzac ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 février 2015 relative à la mise à jour du dispositif réglementaire de la pêche en eau douce sur le territoire,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 17 juillet 2015 relatif au transfert de l'instruction du dossier de préservation des espèces aquatiques pêchées sur l'étang St Nicolas et le Parc de Balzac à la Fédération départementale de pêche pour l'obtention d'un Arrêté Préfectoral

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Autorise la Fédération Départementale de Pêche de Maine et Loire, à instruire tout dossier en matière de mise en réserve de pêche permanente des parties amont et aval de l'étang St Nicolas et de mise en place d'un parcours de « No-Kill » à compter du 1er janvier 2017, et ce à titre permanent.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 65 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 66 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 66 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-558***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Actions foncières

Quartier Belle-Beille - Rue de la Barre/Rue de Pruniers - Régularisation de servitude de passage d'une ligne électrique souterraine au profit d'ENEDIS.

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

La Ville d'Angers souhaite régulariser une servitude de passage d'une ligne électrique souterraine au profit de la société dénommée ENEDIS (anciennement ERDF), sur deux parcelles à Angers, l'une au 55 rue de la Barre cadastrée section ET numéro 241 (d'une surface de 85 817 m²), l'autre au 7 rue de Pruniers cadastrée section EY numéro 342 (d'une surface de 74 m²).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la convention de servitudes entre ERDF et la Ville d'Angers signée les 8 juillet et 9 septembre 2010,
Vu le projet d'acte de constitution de servitudes rédigé par Maître DUVAL,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

Considérant que la Ville d'Angers est propriétaire des parcelles désignées ci-dessus d'une superficie totale de 85 891 m²,

Considérant que la parcelle du 55 rue de la Barre cadastrée section ET numéro 241 (d'une surface de 85 817 m²), est issue d'une division cadastrale de la parcelle cadastrée section ET numéro 214 qui a fait l'objet de la convention de servitudes en 2010,

Considérant que la société ERDF a installé sur lesdites parcelles une ligne électrique souterraine 20 KV – 240 V

Considérant qu'il convient de régulariser la convention entre ENEDIS et la Ville d'Angers par acte notarié, et qu'à ce titre, Maître DUVAL a adressé à la Ville d'Angers un projet d'acte de constitution de servitudes,

Considérant qu'en vertu de la convention, la Ville d'Angers reconnaît les droits suivants à la société ERDF :

- Etablir à demeure, dans une bande de UN mètre VINGT (1,20) de large, QUATRE (4) canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ CENT CINQUANTE CINQ (155) mètres ainsi que ses accessoires,
- Etablir si besoin des bornes de repérage,
- Encastrer un ou plusieurs coffret(s) et/ou ses accessoires, notamment dans un mur, un muret ou une façade, avec pose d'un câble en tranchée et/ou sur façade,
- Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que ENEDIS pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur,

- Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc),

Considérant que la société ENEDIS pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages,

Considérant que cette servitude est consentie à titre gratuit,

Considérant que cette servitude prend effet rétroactivement à compter des 8 juillet et 9 septembre 2010, et est conclue pour la durée des ouvrages qui pourraient leur être substitués sur l'emprise des ouvrages existants ou, le cas échéant, avec une emprise moindre,

Considérant que les frais, droits et émoluments seront supportés par la société ENEDIS,

Considérant que les autres conditions et modalités sont mentionnées dans le projet d'acte de constitution de servitude,

DELIBERE

Approuve le principe de régularisation de la servitude de passage de canalisation, à titre gratuit et aux conditions indiquées dans le projet d'acte,

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte notarié et toutes pièces nécessaires à la constitution de cette servitude,

Précise que l'ensemble des frais d'acte notarié seront pris en charge par ENEDIS.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 67 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 67 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-559***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Autres actions d'urbanisme et d'aménagement urbain

Quartier Belle-Beille - Equipements universitaires - Ecole d'ingénieur ISTOM - Autorisation de dépôt de permis de construire rue Joseph Lakanal

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

Créée en 1908 au Havre, l'ISTOM Ecole Supérieure d'Agrodéveloppement International implantée aujourd'hui à Cergy Pontoise, est un établissement privé non lucratif, d'enseignement supérieur et de recherche, sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Sous statut Association loi de 1901, l'école est habilitée à délivrer en cinq ans le titre d'ingénieur.

En 2015, afin de lui donner les meilleures opportunités pour son développement, le Conseil d'administration de l'ISTOM a décidé d'entreprendre une démarche stratégique visant à identifier pour l'avenir la plus pertinente des implantations géographiques possibles pour l'école, sur le territoire national.

Au terme de cette démarche, c'est Angers qui a été retenue, pour la pertinence globale de son offre, tant en termes d'enseignement supérieur et de recherche, que de qualité de vie. La forte identité du territoire autour du Végétal et les premiers contacts noués avec le monde académique angevin ont été un des arguments importants dans la décision du Conseil d'Administration de l'ISTOM.

Le positionnement original de l'ISTOM lui assure une spécificité dans le paysage concurrentiel des formations dans ses domaines de spécialité. Ainsi, l'implantation de l'ISTOM à Angers vient compléter une offre déjà riche de formation et de recherche dans le Végétal et ses métiers. Sa vocation est de préparer ses futurs ingénieurs à la conception, la mise en œuvre et la gestion de projets de développement agro-économiques dans les pays en développement.

L'ISTOM ambitionne d'ouvrir son nouvel établissement à Angers, en septembre 2018, dans le campus de Belle-Beille, sur une parcelle propriété de la ville d'Angers (IS 43) à l'angle du Boulevard Victor Beaussier et de la rue Joseph Lakanal.
Pour accompagner et faciliter ce projet d'intérêt général, la ville d'Angers cèdera à l'euro symbolique un terrain d'environ 8 000m², soustrait d'une parcelle d'environ 17 000m²,

ALTER Cités a été mandaté par l'ISTOM, au nom et pour son compte afin de construire l'équipement. Il convient donc d'autoriser l'ISTOM à déposer le permis de construire sur une parcelle, à ce jour, propriété de la ville d'Angers.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu Le Code de l'Urbanisme,

Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 67 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Autorise l'ISTOM ou toute personne morale qui se substituerait totalement ou partiellement à déposer une demande d'autorisation de permis de construire permettant la réalisation du projet.

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les actes.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

Abstention: 1, M. Alain PAGANO.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 68 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 68 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-560***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Actions foncières

Quartier Roseraie - Rue François Mauriac - Acquisition des bâtiments vacants de l'ex- Foyer des Jeunes Travailleurs Jean Vilar

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

La Ville d'Angers envisage d'acquérir les bâtiments désormais vacants de l'ancien Foyer des Jeunes Travailleurs du quartier de la Roseraie dénommé « FJT Jean Vilar », désaffecté, situé Rue François Mauriac à Angers, cadastré section DZ 80, 81, 112, 114, 124 à 127 pour une superficie totale de 2 156 m², appartenant à Angers Loire Habitat. Il est précisé que la Ville d'Angers est déjà propriétaire de 33 % de la parcelle DZ 112 régularisant des travaux d'aménagement de la cuisine du site en 1988.

L'acquisition de l'ensemble immobilier porte sur les espaces bâtis en nature de locaux à usage d'habitation, de locaux communs, pour une surface d'environ 4 200 m², et d'espaces verts extérieurs.

Cette transaction a pour objet la création d'un Hôtel des Associations.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de France Domaines en date du 1er juillet 2016,
Vu la promesse unilatérale de vente signée par Angers Loire Habitat signée le 7 octobre 2016,
Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

Considérant qu'un accord est intervenu pour un prix de vente à hauteur de CINQ CENT MILLE EUROS (500 000 €), que les frais, droits et émoluments sont à la charge de la Ville d'Angers,

Considérant que les autres conditions et modalités sont mentionnées dans la promesse unilatérale de vente,

Considérant l'intérêt pour la Ville d'Angers d'acquérir ce volume immobilier vacant inséré dans un ensemble patrimonial communal et permettant de créer un Hôtel des Associations dans ce quartier,

DELIBERE

Approuve l'acquisition au prix de 500 000 € par la Ville d'Angers et aux conditions indiquées dans la promesse unilatérale de vente,

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire Délégué à signer l'acte notarié et toutes pièces nécessaires à la conclusion de cette acquisition,

Considère que cette acquisition bénéficie des dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts, exonérant les communes et leurs établissements publics de toute perception au profit du Trésor Public,

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 21, article 2138, fonction 824 « Autres constructions ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 68 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité des suffrages exprimés
N'a pas pris part au vote: M. Roch BRANCOUR.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 69 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 69 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-561***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Actions foncières

Réserves Foncières Ville - Stock porté par Angers Loire Métropole - Etat du portefeuille au 31 décembre 2015

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

Angers Loire Métropole a la compétence Réserves Foncières pour le compte des communes membres. Un règlement des réserves foncières communales, approuvé par délibération du Conseil de communauté, édicte les règles en vigueur en cas de demande de portage.

Au paragraphe IV- C du règlement, il est indiqué une obligation mise à la charge des communes d'informer leurs Conseil Municipaux du portefeuille de réserves foncières pour la commune à la date de l'année n-1.

Jusqu'à présent, la Ville d'Angers remplissait cette obligation d'information en annexant le portefeuille à son compte administratif. La réglementation et des contraintes de dématérialisation rendent désormais difficile cette procédure. Aussi, il est proposé de porter à la connaissance des élus communaux le portefeuille des Réserves Foncières de la Ville d'Angers arrêté au 31 décembre 2015.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le règlement des réserves foncières en vigueur suite à son adoption par délibération du Conseil de communauté en date du 16 novembre 2015,
Vu le portefeuille de réserves foncières communales pour la Ville d'Angers arrêté au 31 décembre 2015,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

Considérant l'obligation d'information des élus communaux du portefeuille des Réserves Foncières de la Ville d'Angers arrêté au 31/12/2015 (année n-1),

Considérant l'état des réserves foncières ci-annexé,

DELIBERE

Prend connaissance du portefeuille des réserves foncières de la Ville d'Angers arrêté au 31 décembre 2015 (année n-1), biens portés par Angers Loire Métropole pour le compte de la commune.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 69 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réserves foncières communales en portefeuille
ANGERS

Dossier	Date Acte	But réserve foncière	Section	Numéro	Nature	Zonage	Adresse	Parcellaire	Prix revente 2016
C22004	25/11/2011	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	DI299	4	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m	28 171,40 €
C22005	19/02/2013	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI299	5	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m	24 507,05 €
C22006	09/12/2014	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI299	6	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m	12 503,04 €
C22007	05/05/2015	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI299	7	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m	12 466,52 €
C22008	27/11/2015	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI	299	B	UApm1	square Maurice Blanchard	500 m	5 095,00 €
C26001	26/03/2013	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP	330	B	UApm1	121 avenue Pasteur	1440 m	159 445,52 €
C37001	30/10/2013	Aménagement secteur Auguste Gautier	DI	290	B	UApm1	12 rue Auguste Gautier	848 m	616 431,88 €
C61001	30/03/2011	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ	34	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	17 459,55 €
C61002	28/12/2011	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	2	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	331 643,55 €
C61003	29/03/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	3	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	12 899,24 €
C61004	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	4	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	12 767,64 €
C61005	29/02/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	5	NB	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	13 082,74 €
C61006	05/04/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	6	NB	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	24 705,32 €
C61007	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	7	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	154 229,54 €
C61008	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	8	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	59 992,17 €
C61010	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	10	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	59 992,17 €
C61011	30/01/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	11	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	59 992,17 €
C61012	18/09/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BZ34-	12	B	UAh	27 bis rue des Banchais	2052 m	24 668,96 €
C62001	17/06/2011	Autres voiries - Divers	DW	28	B	UZDb/so	41 avenue Maurice Tardat	1272 m	456 662,21 €
C63001	27/12/2013	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP BP	340 473	B B	UApm1 UApm1	9 rue Terrien Cocherel rue Terrien Cocherel	458 m 1282 m	275 939,32 €
C64001	30/10/2012	Aménagt secteur Terrien-Cocherel	BP BP BP BP BP	336 338 449 472 488	B B NB B B	UApm1 UApm1 UApm1 UApm1 UApm1	79 rue Lardin de Musset 7 bis rue Terrien Cocherel rue Lardin de Musset rue Terrien Cocherel 103 avenue Pasteur	1593 m 926 m 431 m 75 m 18 m	1 111 073,83 €

Réserves foncières communales en portefeuille
ANGERS

Dossier	Date Acte	But réserve foncière	Section	Numéro	Nature	Zonage	Adresse	Parcellaire	Prix revente 2016
C95001	10/01/2012	Aménagement secteur Monplaisir	BE	367	Bâti	UBb	place de l'Europe	959 m	105 970,94 €
			BE	368	Bâti	UBb	Place de l'Europe	1153 m	
			BE	369	Bâti	UBb	Place de l'Europe	1391 m	
C95003	25/01/2013	Aménagement secteur Monplaisir	BE18-	3	B	UBb	place de l'Europe	3585 m	183 075,02 €
C95004	13/11/2012	Aménagement secteur Monplaisir	BE18-	4	B	UBb	place de l'Europe	3585 m	108 676,06 €
C95005	03/06/2013	Aménagement secteur Monplaisir	BE18-	5	B	UBb	place de l'Europe	3585 m	476 697,11 €
C95006	05/03/2014	Aménagement secteur Monplaisir	BE18-	6	B	UBb	place de l'Europe	3585 m	73 556,08 €
E33002	13/11/2012	Aménagement des Rives de la Maine	AV	72	B	UYu	3 rue Clément Ader	2650 m	1 829 770,38 € (2)
F24001	10/10/2013	Boucle Verte - Secteur Verneau	AK	438	B	UCb	2 rue des Artilleurs	213 m	87 553,40 €
F32001	27/03/2014	Aménagement du secteur Jeanne Jugan	BH	267	B	UCb	118 rue de la Chalouère	353 m	134 931,85 €
F79001	27/11/2015	Aménagement BB Beaussier	EV	336	B	UBb	Boulevard Victor Beaussier	3708 m	86 615,00 €
			EV	420	NB	UBb	Boulevard Victor Beaussier	2576 m	
			EV	422	NB	UBb	Boulevard Victor Beaussier	1191 m	
								89 653 m	10 531 219,10 €

(2) les loyers perçus viendront en déduction du prix de vente

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 70 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 70 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-562***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Aménagement urbain

Concours d'idées Europan - Charte des sites d'Europan France - Subvention - Approbation.

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

Europan est un concours d'idées innovantes d'architecture et d'urbanisme sur des sites proposés par des collectivités, ouvert aux architectes, urbanistes, paysagistes européens de moins de 40 ans.

Sous l'impulsion de l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA), la Ville d'Angers souhaite postuler à la 14ème édition de ce concours, consacré aux "villes productives".

Comment concevoir l'intégration des zones d'activités au sein des villes ? Comment requalifier et moderniser les zones vieillissantes afin que différents secteurs d'activités (artisanat, tertiaire, logistique, commerce) cohabitent au mieux dans une synergie propice à l'innovation ? Comment les nouveaux modes de travail (co-working, télétravail, etc.) influent sur l'évolution de ces tissus dans une recherche d'une plus grande qualité urbaine ?

Le site de projet proposé est celui de l'entrée nord active et productive d'Angers. Le périmètre plus précis envisagé serait celui du Nord de la zone d'activités Saint-Serge, sur une large bande autour du boulevard Gaston Ramon.

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers attendent du concours Europan un projet de transformation progressive et agile impliquant les acteurs institutionnels de la production de la ville mais aussi les acteurs économiques en place pour activer de nouvelles formes de travail, de production, de mixité, avec une qualité urbaine et des cohabitations renouvelées.

Il est proposé de valider les modalités de participation au concours par les engagements inscrits dans la "charte des sites" d'Europan, en particulier en :

- Garantissant que le site proposé offre un potentiel de développement et de réalisation,
- Acceptant le règlement européen d'Europan,
- Mettant à disposition d'Europan tous les moyens nécessaires au bon déroulement du concours (documentation, organisation de visites de sites, etc.)
- Participant aux séances du jury du concours
- Favorisant la mise en place à l'issue du concours d'un processus d'expérimentation avec trois équipes sélectionnées sur la faisabilité des propositions, afin à terme de pouvoir s'engager sur des commandes urbaines,
- Favorisant l'aboutissement d'une réalisation architecturale,
- Acceptant l'assistance d'un expert Europan France à la démarche,
- Devenant membre de l'association Europan France.

Cette association se traduit par le règlement d'une cotisation d'un montant de 70 000 €TTC à verser en deux fois au 1er trimestre 2017 et au premier trimestre 2018. Il est proposé la répartition suivante entre les collectivités/partenaires parties prenantes du concours :

	BP 2017	BP 2018

AURA	17 500 € TTC	17 500 € TTC
ALM	5 833 € TTC	5 833 € TTC
VILLE	5 833 € TTC	5 833 € TTC
ALTER	5 833 € TTC	5 833 € TTC

Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Vu la charte des sites d'Europan France,

Considérant l'avis de la commission Finances du 03 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagement et développement durables des territoires du 20 septembre 2016

DELIBERE

Approuve la participation de la Ville d'Angers à la 14ème édition du concours d'idées Europan sur le thème de la ville productive,

Approuve sa participation pour un montant de 5 833 € TTC en 2017 et 5 833 € TTC en 2018,

Autorise le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la charte et tous les documents afférents à la mise en œuvre du concours.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 71 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 71 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-563***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Droits de sols

Aide municipale au ravalement de façades - 9ème campagne - Subventions - Attribution

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

Lors de sa séance du 30 janvier 2012, le Conseil Municipal a décidé d'engager une neuvième campagne de ravalement de façades obligatoire. Cette action s'inscrit dans une politique de valorisation du paysage urbain angevin. L'impact d'un patrimoine architectural entretenu et mis en valeur, revitalise en priorité le quartier traité, son voisinage immédiat, mais également la Ville dans sa globalité. Les effets positifs des précédentes campagnes de ravalement sont connus et appréciés par les visiteurs et les habitants d'Angers depuis de nombreuses années.

Afin de poursuivre cette action de valorisation du paysage urbain, la 9ème campagne de ravalement a été engagée le 1er février 2012, avec pour objectif d'accompagner la valorisation du centre-ville. L'arrêté du 20 mars 2012 établit la liste des immeubles concernés par la neuvième campagne de ravalement de façades.

Afin d'aider financièrement les propriétaires concernés par cette campagne, il a été prévu l'attribution de subventions au titre de l'aide municipale au ravalement de façades. La délibération du Conseil Municipal n°24 du 30 janvier 2012, établit les critères d'attribution, le mode de calcul de l'aide, et les conditions de versement des subventions pour la neuvième campagne de ravalement de façades.

Suite à l'achèvement des travaux de ravalement des façades d'immeubles visés par cette campagne, et conformément au règlement de subvention en vigueur, des propriétaires ont sollicité le versement d'une subvention au titre de l'aide municipale au ravalement de façades, pour un montant global de 14 134 €, selon la répartition figurant en annexe.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu la délibération du Conseil Municipal 34-86-082, du 27 janvier 1986 relative au ravalement des façades d'immeubles et à l'aide de la Ville,
Vu les délibérations du Conseil Municipal DEL-2012-23 du 30 janvier 2012, relative au lancement de la neuvième campagne de ravalement de façades, DEL-2012-24 du 30 janvier 2012, relative aux critères d'attribution et au mode de calcul de l'aide municipale au ravalement, et DEL-2013-575 du 4 novembre 2013, relative à la prolongation de la neuvième campagne de ravalement de façades,
Vu les arrêtés municipaux du 20 mars 2012 et du 12 décembre 2013 fixant la liste des immeubles visés par la neuvième campagne de ravalement de façades.

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Attribue les subventions au titre de l'aide municipale au ravalement de façades, à hauteur d'un montant global de 14 134 €, selon la répartition figurant en annexe, pour les travaux de ravalement réalisés sur des immeubles visés par la neuvième campagne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 71 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Impute la dépense, qui s'élève à 14 134 €, au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 204, article 2042 2, dans la mesure des crédits restant disponibles, et dans une limite de deux ans à compter de la date de la présente délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 72 ***(dans l'Ordre du Jour)***

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 72 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-564***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Aménagement urbain

Quartier Lac de Maine - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Lac de Maine - Compte rendu annuel du concessionnaire - Approbation

Rapporteur : Roch BRANCOUR,

EXPOSE

Par arrêtés du 6 septembre 1976, Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire a procédé à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Lac de Maine et à sa concession au profit de la Société d'Equipement du Maine-et-Loire (SODEMEL). Cette ZAC relève désormais de la compétence communale. Cette concession a été prolongée par avenant n° 4 pour 2 ans supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

Conformément aux dispositions des articles L.300-5 du Code de l'Urbanisme et L.1523-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'aménageur a transmis à la Ville d'Angers le bilan financier prévisionnel actualisé au 31 décembre 2015, dont il est présenté les données chiffrées essentielles ci-après.

Etat des dépenses au 31 décembre 2015
Le montant prévisionnel total des dépenses s'élève à 21 240 000 € HT, dont les principaux postes s'établissent comme suit :

- Acquisitions foncières..... 3 382 000 € HT
- Etudes..... 862 000 € HT
- Travaux..... 13 953 000 € HT
- Frais financiers..... 1 161 000 € HT
- Frais de société..... 1 192 000 € HT
- Autres Frais..... 690 000 € HT

Sur 21 240 000 € H.T. de dépenses, 20 853 000 € H.T. sont réalisés, soit 98 % des dépenses.

Etat des recettes au 31 décembre 2015
En recettes, le montant total s'élève également 21 240 000 € HT, composé des principaux postes suivants :

- Cessions foncières..... 18 805 000 € HT
- Autres produits..... 935 000 € HT
- Participation de la collectivité.....1 500 000 €

Sur 21 240 000 € H.T. de recettes, 20 730 000 € H.T. sont réalisés, soit 98 % des recettes.

La participation de la Collectivité
En application de l'article L300-5 du Code de l'Urbanisme, la participation de la Collectivité inscrite au bilan prévisionnel actualisé au 31 décembre 2015 est de 1 500 000 € HT. Elle est affectée pour :

- Participation pour remise d'ouvrages publics..... 851 000 € HT
- Participation d'équilibre..... 649 000 € HT

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 72 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La participation du concédant est sans changement. Au 31 décembre 2015, la totalité de la participation de la collectivité a été versée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Approuve le bilan financier prévisionnel de la Zone d'Aménagement Concerté du Lac de Maine, actualisé au 31 décembre 2015, auquel sont annexés :

- le compte-rendu annuel à la collectivité pour l'année 2015,
- le plan de trésorerie,
- les états des acquisitions et cessions immobilières.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 73 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 73 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-565***

URBANISME, LOGEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN - Habitat Logement

Programme local de l'habitat - Aides à l'accession sociale - Subventions

Rapporteur : Daniel DIMICOLI,

EXPOSE

Par délibération du 20 décembre 2007, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole ont signé une convention de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Par délibération du 26 mai 2016, le Conseil Municipal a décidé, au titre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat Social (FIHS), de maintenir son effort en faveur de l'accession aidée à la propriété des ménages en renouvelant l'aide municipale aux particuliers, en complémentarité des aides d'Angers Loire Métropole pour le Prêt à Taux Zéro Plus.

L'attribution de cette subvention est conditionnée par la fourniture par le ou les « primo-accédants » demandeurs, d'un dossier instruit par l'Accueil Logement d'Angers Loire Métropole, bureau unique d'instruction des demandes d'aides à l'accession sociale à la propriété.

A l'issue de cette instruction technique, en fonction des caractéristiques de l'opération, de la situation du ménage au regard des critères définis, une proposition de subvention est présentée.

Compte tenu du contexte de renouvellement du quartier ANRU dit des Capucins, la Ville d'Angers souhaite déroger exceptionnellement, au seuil minimum de 100 m² concernant la surface des parcelles au regard de l'intérêt que présentent ces opérations pour la recomposition urbaine et sociale du nouveau quartier drainé par le tramway.

A ce jour, le nombre de ménages bénéficiaires de cette aide à l'accession sociale à la propriété, au titre de l'année 2016, incluant la présente délibération (2 dossiers pour un montant de 3 000 €), est de 26 pour un montant total de 37 000 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2007,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2016

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Attribue, comme mentionné dans le tableau ci-dessous, une subvention pour financer le ou les projets d'accession neuve :

Nom des bénéficiaires	Adresse du bien subventionné	montant de la subvention

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 73 *(dans l'Ordre du Jour)*

Monsieur ASKINAZI David	Angers, Programme Appy, 14 Boulevard Jacques Portet, lot n° D101	1 000 €
Madame GUERIF Guénaëlle	Angers, Programme Les Villas d'Hannah,ZAC des Capucins, lot n°9	2 000 €
	TOTAL	**3 000 €**

Demande à la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole de l'accompagner dans cette démarche dérogatoire et exceptionnelle de financement pour les projets concernés.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants au chapitre 204, article 204 2 2.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 74 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 74 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-566***

RAYONNEMENT ET COOPERATIONS - Pilotage de la politique

Cimetière de l'Est - Monument ANFANOMA (Association Nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et Amis) - Don du monument cénotaphe et concession perpétuelle - Acceptation

Rapporteur : Karine ENGEL,

EXPOSE

L'Association Nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et Amis (ANFANOMA) a érigé un monument cénotaphe, à la mémoire des Français qui reposent dans les ex-territoires d'Outre-Mer, au cimetière de l'Est à Angers sur un emplacement attribué au titre d'une concession de terrain cinquantenaire par délibération du Conseil Municipal du 28 octobre 1965.

Ce monument vient d'être entièrement rénové, et une plaque commémorative a été déposée le 1er novembre 2015 lors d'une cérémonie organisée par la Ville d'Angers.

L'ANFANOMA souhaite faire don de ce monument à la Ville d'Angers ainsi que lui rétrocéder la concession cinquantenaire dont elle demande qu'elle soit transformée en concession perpétuelle. Dès lors, la Ville d'Angers assurera l'entretien du monument sans qu'il ne puisse être transformé ou déplacé.

En effet, ce monument est situé à proximité de la colonne en mémoire du 11ème Régiment d'Infanterie légère et du cénotaphe à la mémoire de Maurice TARDAT, et ces deux concessions perpétuelles sont entretenues par la Ville d'Angers.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016

DELIBERE

Accepte le don du monument cénotaphe érigé au cimetière de l'Est en mémoire des Français qui reposent dans les ex-territoires d'Outre-Mer de la part de l'ANFANOMA.

S'engage à entretenir le monument sans lui faire subir de transformation, ni déplacement, et à ne pas faire de constat d'abandon ou de péril.

Accepte la rétrocession de la concession cinquantenaire à la Ville d'Angers.

Autorise Monsieur le Maire à la transformer en concession perpétuelle.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016

N° 74 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire

Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 75 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 75 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-567***

ATTRACTIVITE COMMERCIALE ET ARTISANALE - Animation commerce artisanat

Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire - Convention de partenariat

Rapporteur : Karine ENGEL,

EXPOSE

La Ville d'Angers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire ont souhaité, dans le cadre d'une convention, développer un partenariat afin de favoriser le développement et l'accompagnement du commerce et des services sur le territoire d'Angers. Cette initiative est complémentaire au contrat d'alliance existant entre Angers Loire Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire.

Dans le cadre de cette convention, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire et la Ville d'Angers souhaitent :

- Favoriser la mise en place d'actions de développement du commerce et des services,
- Renforcer l'animation, la mise en réseau des acteurs commerce et services du territoire, sédentaires et non sédentaires,
- Accompagner la Ville d'Angers dans la gestion des locaux vacants, notamment en centre-ville,
- Soutenir la création, l'accompagnement de projets,
- Contribuer à la prospection de nouvelles enseignes.

Pour cela, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire et la Ville d'Angers prennent des engagements de concertation et de partage d'informations, de fichiers et d'études en matière :

- de réflexion stratégique commune
- d'information sur les entreprises de commerces et services,
- d'information économique,
- de valorisation des services respectifs
- d'accompagnement opérationnel
- de communication

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Approuve la convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire.

Autorise Monsieur Le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention de partenariat.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 75 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 76 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 76 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-568***

ATTRACTIVITE COMMERCIALE ET ARTISANALE - Animation commerce artisanat

Association de commerçants Les Vitrines d'Angers - Subvention - Attribution

Rapporteur : Karine ENGEL,

EXPOSE

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'association de commerçants « Les Vitrines d'Angers » approuvée par le Conseil Municipal du 29 mars 2010, la Ville soutient les initiatives en faveur de la dynamique commerciale menées par cette association.

Afin de valoriser l'ouverture des commerces le dimanche 16 octobre 2016, l'association des Vitrines d'Angers organise une opération commerciale en partenariat avec la Ville d'Angers visant à inciter un large public à venir profiter des commerces de centre-ville en s'appuyant sur une campagne de communication « Dimanche j'ai shopping » et sur la mise en avant de la gastronomie locale. Les Vitrines d'Angers proposeront le programme suivant :

- Les 170 commerces adhérents de l'association des Vitrines d'Angers distribueront des quernons d'ardoise à leurs clients
- Des distributions de quernons d'ardoise seront proposées en centre-ville
- Un jeu de grattage se déroulera du 10 au 16 octobre, chez les adhérents de l'association des Vitrines d'Angers. Les lots offerts sont des coffrets composés de quernons d'ardoise, livres, mugs, bouteilles et mignonettes de liqueur.

Pour l'ensemble de cette animation qui contribue à la dynamique et à la valorisation du commerce du centre-ville, la Ville propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 4 980 € à l'Association de Commerçants Les Vitrines d'Angers.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Attribue à l'association de Commerçants « Les Vitrines d'Angers » une subvention de 4 980 € pour la mise en œuvre de l'opération commerciale « 50 ans du quernon d'ardoise » à l'occasion de l'ouverture exceptionnelle des commerces le dimanche 16 octobre.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 65.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 76 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 77 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

---

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 77 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-569***

ATTRACTIVITE COMMERCIALE ET ARTISANALE - Animation commerce artisanat

Commission d'indemnisation des professionnels riverains - Travaux de l'avenue René Gasnier - Rue Saint Jacques - Place du Lycée - Conventions de transaction - Approbation.

Rapporteur : Karine ENGEL,

EXPOSE

Le Conseil Municipal de la Ville d'Angers, lors de sa séance du 17 juillet 2015, a décidé la création d'une commission d'indemnisation amiable des préjudices économiques liés aux travaux de rénovation de la voirie, en soutien aux commerçants.

Cette commission a pour objet d'indemniser les préjudices anormaux et spéciaux liés aux conséquences des différents chantiers de rénovation de la voirie.

La commission s'est réunie, pour la 2ème fois, le 7 septembre dernier, afin d'examiner les demandes formulées suite aux travaux de :
- l'avenue René Gasnier,
- la rue Saint Jacques,
- la place du lycée.

10 dossiers ont été déposés et tous ont été déclarés recevables par la commission d'indemnisation.

Il s'agit des commerces suivants :
- Boulangerie Condaminet,
- Boucherie Essaouira,
- Pressing Leader Clean,
- Bar PMU, Le Petit Ralliement,
- Pharmacie Koenig,
- Restaurant La Halte,
- Bar Les Acacias,
- Boîte à Pizza,
- Salon de coiffure Nuance et Reflet,
- Restaurant Le Marrakech

Après examen de la commission d'indemnisation, le montant global des aides accordées est de 74 600 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 17 juillet 2015,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission Aménagements et Cadre de Vie du 11 octobre 2016
Considérant l'avis de la commission d'indemnisation des commerçants du 7 septembre 2016,

DELIBERE

Approuve les propositions d'indemnisation formulées par la Commission d'indemnisation.

Approuve les conventions de transaction à intervenir avec les commerces ci-dessus désignés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 77 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les conventions de transaction avec chaque commerçant.

Impute les dépenses sur le chapitre 67 au budget de l'exercice 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 78 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 78 ***(dans l'Ordre du Jour)***

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

Référence : ***DEL-2016-570***

ATTRACTIVITE COMMERCIALE ET ARTISANALE - Animation commerce artisanat

Soleils d'Hiver 2016 - Contrats de cession de droits de représentation

Rapporteur : Gilles GROUSSARD,

EXPOSE

Soleils d'Hiver marque, dans cette période de fête, un temps fort pour la vie angevine ainsi que pour l'attractivité commerciale du centre-ville.

Pour favoriser cette dynamique, la Ville programme, tout au long de l'évènement, des animations dans les rues du centre-ville réalisées par des compagnies professionnelles.

La Ville souhaite conclure un contrat de cession de droits de représentation avec chacune des compagnies suivantes pour les montants indiqués :

-	Compagnie Porté par le Vent/Les Luminéoles	8 007,91 €
-	Compagnie Pied en Sol/Les Ramoneurs	1 484,24 €
-	Babeltour/Captain Panda	2 000,00 €
-	Collectif Jamais trop d'Art/Snow Slow	1 904,00 €
-	Association Los Percutos/Los Percutos	800,00 €
-	Loul Musique/Turkez sisters	1 100,00 €
-	Compagnie Les Grooms/La Baronnade	5 275,00 €
-	Nejma/Cabine photographique	4 443,03 €
	TOTAL	**25 014,18 € TTC**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 13 octobre 2016

DELIBERE

Approuve les contrats de cession de droits de représentation avec les compagnies.

Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire délégué à signer ces contrats.

Autorise le remplacement de l'artiste en cas de désistement.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants, chapitre 011, article 6238.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 78 ***(dans l'Ordre du Jour)***

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué

Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 79 *(dans l'Ordre du Jour)*

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE **D'ANGERS**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

Séance du lundi 24 octobre 2016 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire, et régulièrement convoquée le mardi 18 octobre 2016
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 30

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Françoise LE GOFF, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Stéphane PABRITZ, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Daniel DIMICOLI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ (arrivée à la DEL-2016-495), Mme Astou THIAM, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO (arrivée à la DEL-2016-518), M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, Mme Maryse CHRETIEN (arrivée à la DEL-2016-494), M. Alain AUGELLE, M. Alexandre VILLALONGA, Mme Christine BLIN, Mme Montaine HUTEAU, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI, M. Alain FOUQUET, M. Gilles LATTE, M. Bernard DUPRE, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Grégoire LAINE, Mme Marina PAILLOCHER, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG.

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL
M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Gilles LATTÉ a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Michel BASLÉ a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ (jusqu'à la DEL-2016-494)
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (jusqu'à la DEL-2016-517)
Mme Maryse CHRÉTIEN a donné pouvoir à Mme Laure HALLIGON (jusqu'à la DEL-2016-493)
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Richard YVON
M. Grégoire LAINÉ a donné pouvoir à Mme Montaine HUTEAU
Mme Marina PAILLOCHER a donné pouvoir à Mme Christine BLIN
Mme Chadia ARAB a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016
N° 79 *(dans l'Ordre du Jour)*

Le Conseil a nommé secrétaire, Mme Laure HALLIGON.

Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 25 octobre 2016

*Référence : **DEL-2016-571***

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Pilotage de la politique : Direction Générale

MAISON DE QUARTIER NEY-SAINT-SERGE - ACTION JUDICIAIRE - REPARTITION DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE JUSTICE

Rapporteur : Michelle MOREAU,

EXPOSE

Compte tenu des déclarations et agissements de l'ancienne directrice et des soupçons de détournement de fonds récemment portés à la connaissance de l'association Quart'Ney, le conseil d'administration de la structure a décidé à l'unanimité de déposer une plainte auprès du Procureur de la République et de confier la défense de ses intérêts à Me BOUGNOUX.

La Ville d'Angers, versant une subvention à l'association correspondant à 40 % du budget total de cette dernière, a souhaité se constituer partie civile dans le cadre de la procédure menée par l'association, et a donc sollicité Me ROUILLER (cabinet ACR Avocats) pour agir au soutien de ses intérêts.

L'action diligentée présentant un intérêt commun tant pour la Ville que pour l'association Quart'Ney, il est proposé une prise en charge partielle à hauteur de 40 % des frais exposés dans le cadre de cette affaire. Il convient donc de valider cette proposition.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt pour la Ville de se constituer partie civile dans le cadre de l'affaire opposant l'association Quart'Ney à son ancienne directrice,
Considérant la proposition de prise en charge partielle des frais de justice,

DELIBERE

Approuve la prise en charge partielle à hauteur de 40 % des frais exposés dans le cadre de l'affaire opposant l'association Quart'Ney à son ancienne directrice.

Impute les dépenses au budget principal de l'exercice 2016 et suivants.

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué
Florian SANTINHO

MAIRIE D'ANGERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE